

Centre lesbien, gai, bi & trans. Paris et Île-de-France •

63 rue Beaubourg 75003 Paris

Accueil : 01 43 57 21 47 • Bureau : 01 43 57 75 95

Internet : <http://www.centrelgbtParis.org> • Courriel : contact@centrelgbtParis.org

RAPPORT D'ACTIVITE 2008

Centre LGBT Paris IdF



Centre LGBT PARIS IdF • 63 rue Beaubourg 75003 Paris •
Association à but non lucratif Loi 1901 déclarée au J.O. le 7 avril 1993
Agrément ministériel au titre de la Jeunesse et de l'Education Populaire depuis le 11 juin 1999
Le Centre LGBT Paris IdF est soutenu par La Mairie de Paris •
Le GRSP IDF • La Région Ile-de-France • Sidaction • La DRAC
Le Centre LGBT Paris IdF est Membre de l'Inter-LGBT et de l'ILGA Europe

SOMMAIRE

1. PRESENTATION GENERALE
2. FREQUENTATION DU CENTRE LGBT Paris IdF : STATISTIQUES
3. L'ORGANISATION DU CENTRE ET SON FONCTIONNEMENT
 - L'ORGANIGRAMME
 - LE POLE ACCUEIL / BAR ASSOCIATIF
 - LE POLE CULTURE / FESTIF
 - LA BIBLIOTHEQUE
 - LE VDF « *VENDREDI DES FEMMES* »
 - L'ACTIVITE JEUNESSE
4. LES PERMANENCES PROFESSIONNELLES OFFERTES AUX USAGERS
 - LA PERMANENCE JURIDIQUE
 - LA PERMANENCE SOCIALE
 - LE GROUPE DE PAROLES VIOLENCES DANS LE COUPLE
 - LA PERMANENCE CONSEILS PROFESSIONNELS
5. LE POLE SANTE
 - LE CHARGE DE PREVENTION SANTE
 - LES ACTIONS SANTE ET LUTTE CONTRE LE VIH
 - LA PERMANENCE PSYCHOLOGIQUE
6. LES ACTIONS MENEES PAR LE CENTRE EN 2008
7. LA COMMUNICATION EN 2008
 - GENRES
 - SITE WEB
 - COMMUNIQUES DE PRESSE
8. LE CENTRE LGBT Paris I.d.F. MAISON DES ASSOCIATIONS LGBT
 - LA LISTE DES ASSOCIATIONS MEMBRES

PRESENTATION GENERALE

Ce document constitué pour l'assemblée générale du 7 mars 2009, couvre l'activité globale du Centre pour l'année 2008.

En 2005, le Centre Lesbien Gai Bi et Trans. Paris Ile-de-France, Maison des associations et des publics LGBT Parisiens est parvenu à redresser sa situation financière très dégradée.

Une gestion rigoureuse, la recherche de financements privés et les efforts de solidarité consentis par tous les donateurs dont des entreprises, fondations ou associations internationales, ont permis de solder la dette.

En 2006, le Centre a continué d'assainir sa gestion financière, a développé ses activités, ouvert de nouvelles permanences à destination de ses usagers, a initié ou participé à de nombreux événements tels que des rencontres, des salons, des manifestations et des débats.

Il a progressivement retrouvé la place qui doit être la sienne au sein du mouvement LGBT.

Depuis 2005, l'équipe du Centre a également préparé l'avenir en élaborant le projet du Nouveau Centre LGBT Beaubourg, projet inter-associatif de grande ampleur particulièrement motivant.

Avec la Mairie de Paris, il a travaillé de concert pour assurer le succès de l'opération.

Le nouveau Centre a ouvert ses portes au public le 19 février 2008, son inauguration a eu lieu le 26 février, juste avant l'Assemblée Générale annuelle 2008.

L'année 2008 a donc été tout particulièrement chargée pour le Centre et ses équipes.

Après une inauguration remarquée, de nouveaux adhérents et partenaires nous ont rejoint, de nouvelles activités sont proposées dans ces locaux plus spacieux et plus confortables, au cœur de Paris.

Ce rapport est une photographie de l'ensemble des activités et des services menés à bien par le Centre au cours de l'année 2008, année de transition de la rue Keller vers la rue Beaubourg qui nous a projetés dans une autre dimension. Encore plus de professionnalisme et de moyens pour plus de fréquentation et de projets.

FREQUENTATION DU CENTRE LGBT Paris IdF : STATISTIQUES 2008

	Accueils au centre	Appels téléphoniques	Total	% Physique	% Téléphone	De 17 à 25 ans	De 26 à 39 ans	40 ans et plus	Total	% - de 26	% 26-39	% + de 40	Masculin	Féminin	Total	% M	% F
Janvier	400	101	501	80%	100%	72	429	182	683	11%	236%	100%	335	111	446	75%	25%
Février	677	107	784	633%	100%	58	207	139	404	42%	149%	100%	305	93	398	328%	100%
Mars	564	174	738	324%	100%	105	267	267	639	39%	100%	100%	462	294	756	157%	100%
Avril	855	122	977	701%	100%	136	407	376	919	36%	108%	100%	665	215	880	309%	100%
Mai	764	172	936	444%	100%	102	467	318	887	32%	147%	100%	675	276	951	245%	100%
Juin	776	157	933	494%	100%	112	445	318	875	35%	140%	100%	622	250	872	249%	100%
Juillet	657	92	749	714%	100%	90	324	296	710	30%	109%	100%	489	225	714	217%	100%
Août	363	90	453	403%	100%	56	212	153	421	37%	139%	100%	313	79	392	396%	100%
Septembre	1 243	221	1464	562%	100%	136	557	466	1159	29%	120%	100%	831	332	1163	250%	100%
Octobre	1 191	193	1384	617%	100%	190	748	499	1437	38%	150%	100%	1 032	409	1441	252%	100%
Novembre	1 138	122	1260	933%	100%	113	614	515	1242	22%	119%	100%	962	292	1254	329%	100%
Décembre	889	117	1006	760%	100%	146	479	346	971	42%	138%	100%	745	219	964	340%	100%
Année 2008	9 517	1 668	11185	85%	15%	1 316	5 156	3 875	10347	13%	50%	37%	7 436	2 795	10 231	73%	27%
Année 2007	5 982	1 249	7231	83%	17%	900	3 637	2 484	2770	32%	131%	90%	4 995	1 704	6 699	75%	25%

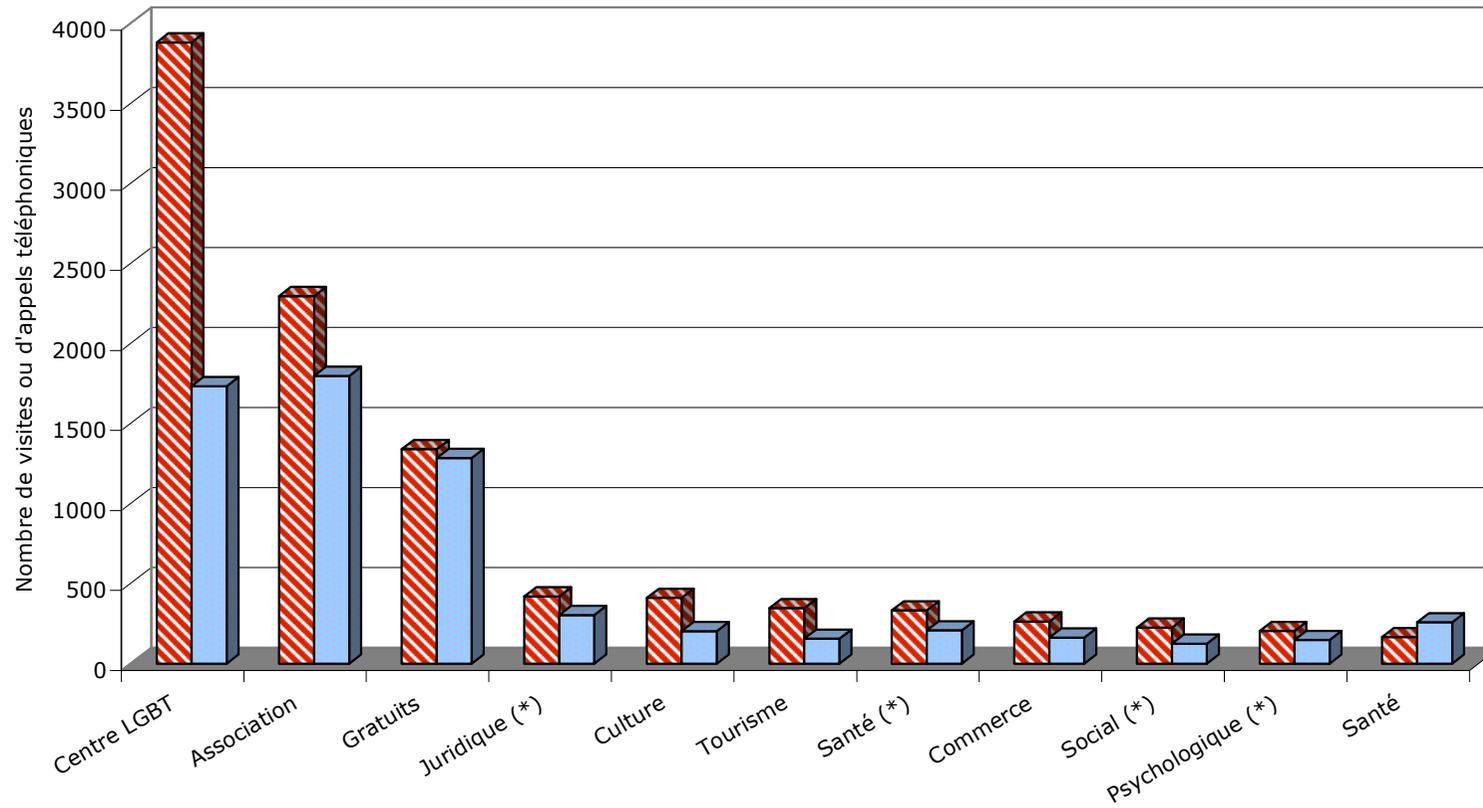
	Accueils au centre	Appels téléphoniques	Total
Moyenne mensuelle 2008	793	139	932
Moyenne mensuelle 2007	499	104	603
évolution totale 2007/2008	59%	34%	55%

	Physique	Téléphon	Total	masculin	féminin	total	masculi	féminin
Année 2006	6 459	1 154	7613					
Année 2007	5 982	1 249	7231	4995	1704	6 699	75%	25%
Année 2008	9 517	1 668	11185	7436	2795	10 231	73%	27%

	Juridique	Psycho	Santé	Social	Asso	Commerce	Culture	Santé	Tourisme	Centre LGBT	Gratuits	Paris	IdF	Région	Etranger	Total	% P	% IdF	% R	% E
Janvier	35	19	13	19	121	9	5	9	11	168	95	32	5	0	3	40	1067%	167	0%	100%
Février	17	9	21	12	103	2	14	3	0	186	39	62	3	1	2	68	3100%	150	50%	100%
Mars	31	27	17	23	152	14	17	19	44	285	104	80	33	6	18	137	444%	183	33%	100%
Avril	68	20	41	14	163	17	42	12	47	387	152	96	9	10	27	142	356%	33%	37%	100%
Mai	42	24	42	23	187	39	35	26	36	371	148	58	5	11	32	106	181%	16%	34%	100%
Juin	39	17	40	22	204	39	32	6	37	406	152	18	27	8	44	97	41%	61%	18%	100%
Juillet	40	16	25	14	144	28	36	11	23	249	158	19	12	5	35	71	54%	34%	14%	100%
Août	10	17	19	15	134	10	11	4	37	206	72	21	1	4	12	38	175%	8%	33%	100%
Septembre	30	19	28	23	293	31	29	25	33	380	130	59	20	4	27	110	219%	74%	15%	100%
Octobre	36	17	31	20	295	37	95	29	34	492	145	34	7	2	9	52	378%	78%	22%	100%
Novembre	42	11	38	19	286	21	83	8	9	409	86	1	0	0	21	22	5%	0%	0%	100%
Décembre	30	8	17	21	214	16	12	14	35	343	60	11	2	2	15	30	73%	13%	13%	100%
Total 2008	420	204	332	225	2296	263	411	166	346	3882	1 341	491	124	53	245	913	54%	14%	6%	27%
Total 2007	303	147	208	124	1798	163	203	258	155	1734	1 286	806	214	79	136	1235	65%	17%	6%	11%

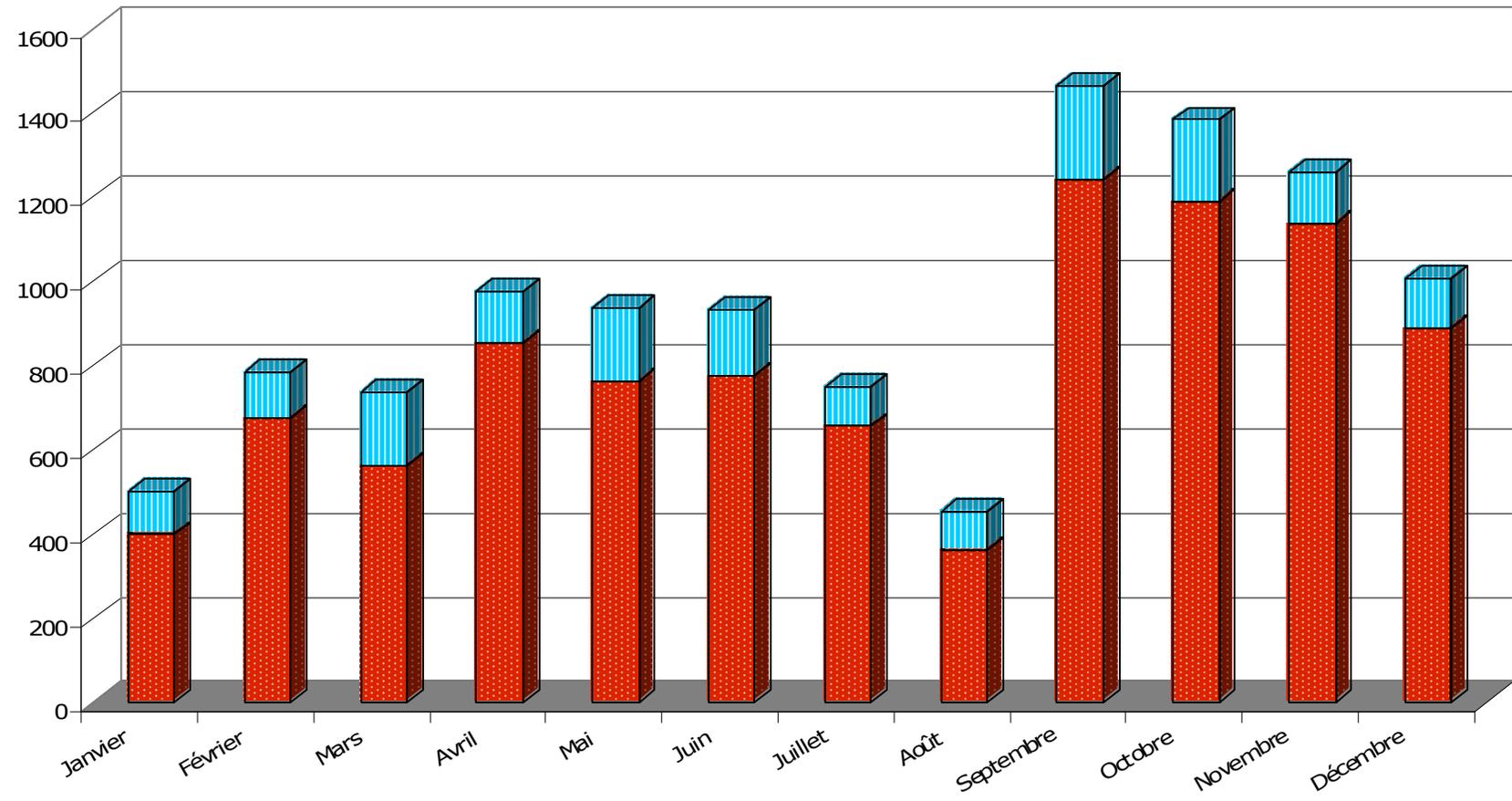
Thématiques des informations
recherchées par les usagers
Données 2008 et 2007

■ Année 2008
■ Année 2007

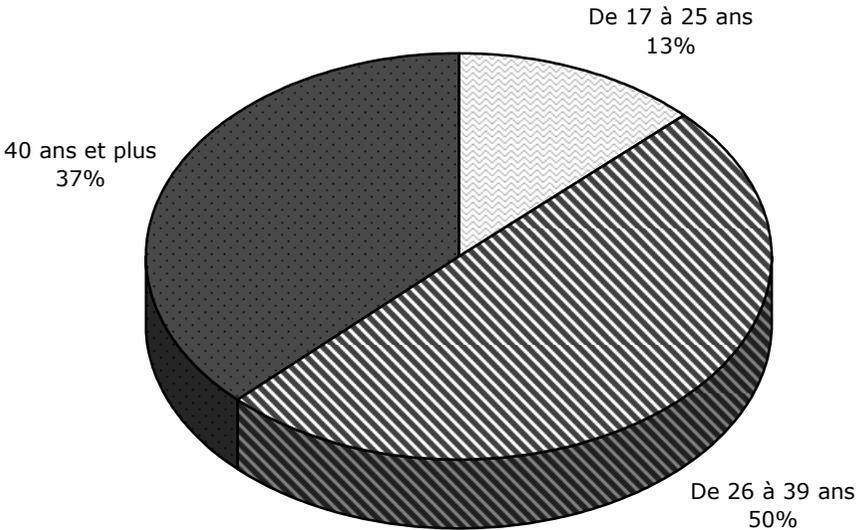


Fréquentation mensuelle du centre LGBT
(données 2008)

- Appels téléphoniques
- Visites au centre



Répartition des usagers par tranche d'âge
(données 2008)



L'ORGANISATION DU CENTRE ET SON FONCTIONNEMENT

SES EQUIPES

Sans elles, le Centre ne serait qu'une coquille vide. Elles sont toutes nécessaires à la vie du Centre. Certaines l'animent au quotidien, d'autres lui permettent de fonctionner et de se développer en lui assurant des financements, une représentation, une action politique.

DES INSTANCES ELUES

Elles sont responsables du pilotage, de la stratégie et du développement du Centre. Elles sont constituées de bénévoles élus qui disposent d'un pouvoir de décision pour mener à leur terme les orientations adoptées en Assemblée Générale annuelle.

Le Conseil d'Administration élu en Assemblée Générale, il se réunit chaque trimestre. En 2008, il était constitué de 14 administrateurs dont 4 membres du Bureau. Il contrôle la bonne gestion du Centre et vote, lorsqu'elles ont un caractère déterminant pour la vie du Centre, les orientations ou décisions proposées par le Bureau.

Le Bureau émane du CA qui l'élit : en 2008 il était constitué d'une présidente, d'un secrétaire général et de deux trésoriers, réuni chaque semaine. Il prend toutes les dispositions, mesures et décisions relatives à la vie du Centre qu'il représente. C'est l'interlocuteur privilégié des salariés, bénévoles, associations domiciliées, médias et autres acteurs extérieurs.

DES SALARIES

Pour assister les élus et bénévoles dans l'exécution de tâches nécessaires à l'administration du Centre ou pour prendre en charge une action qui requiert des compétences spécifiques. Ce ne sont pas des bénévoles mais des salariés ce qui n'exclut pas de leur part, un investissement plus personnel.

En 2008, ils étaient au nombre de 4 : un secrétaire administratif, un chargé de prévention santé, un chargé d'accueil et de bar associatif et une animatrice de l'activité jeunesse. Aucun d'eux ne travaille à plein temps.

DES BENEVOLES ou VOLONTAIRES

Pour animer le Centre au quotidien :

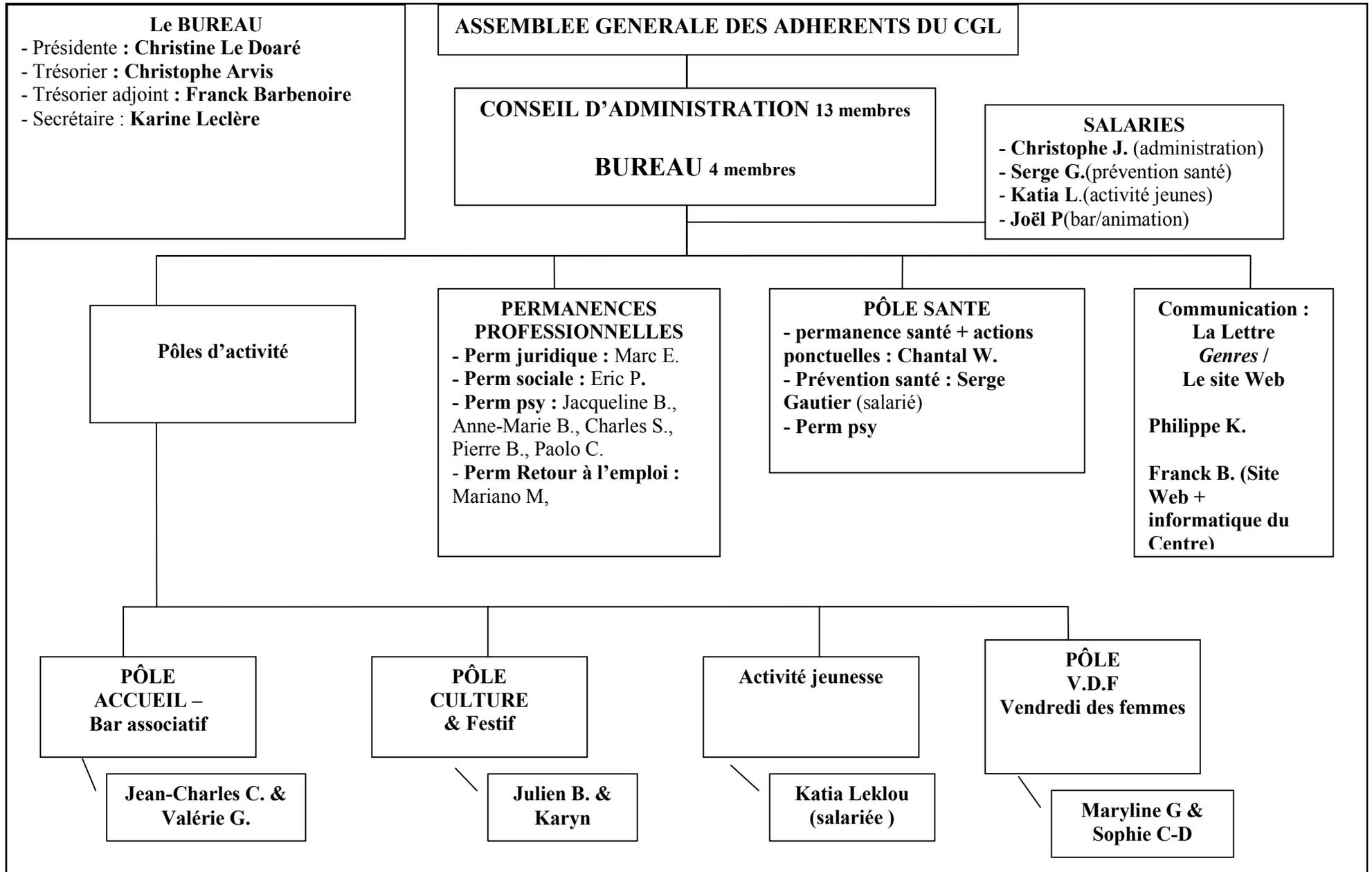
- accueillir le public et les usagers...
- encadrer les activités proposées (soirées, bar, bibliothèque...)
- tenir les permanences de soutien individuel à caractère professionnel (juridique, sociale, psy...)

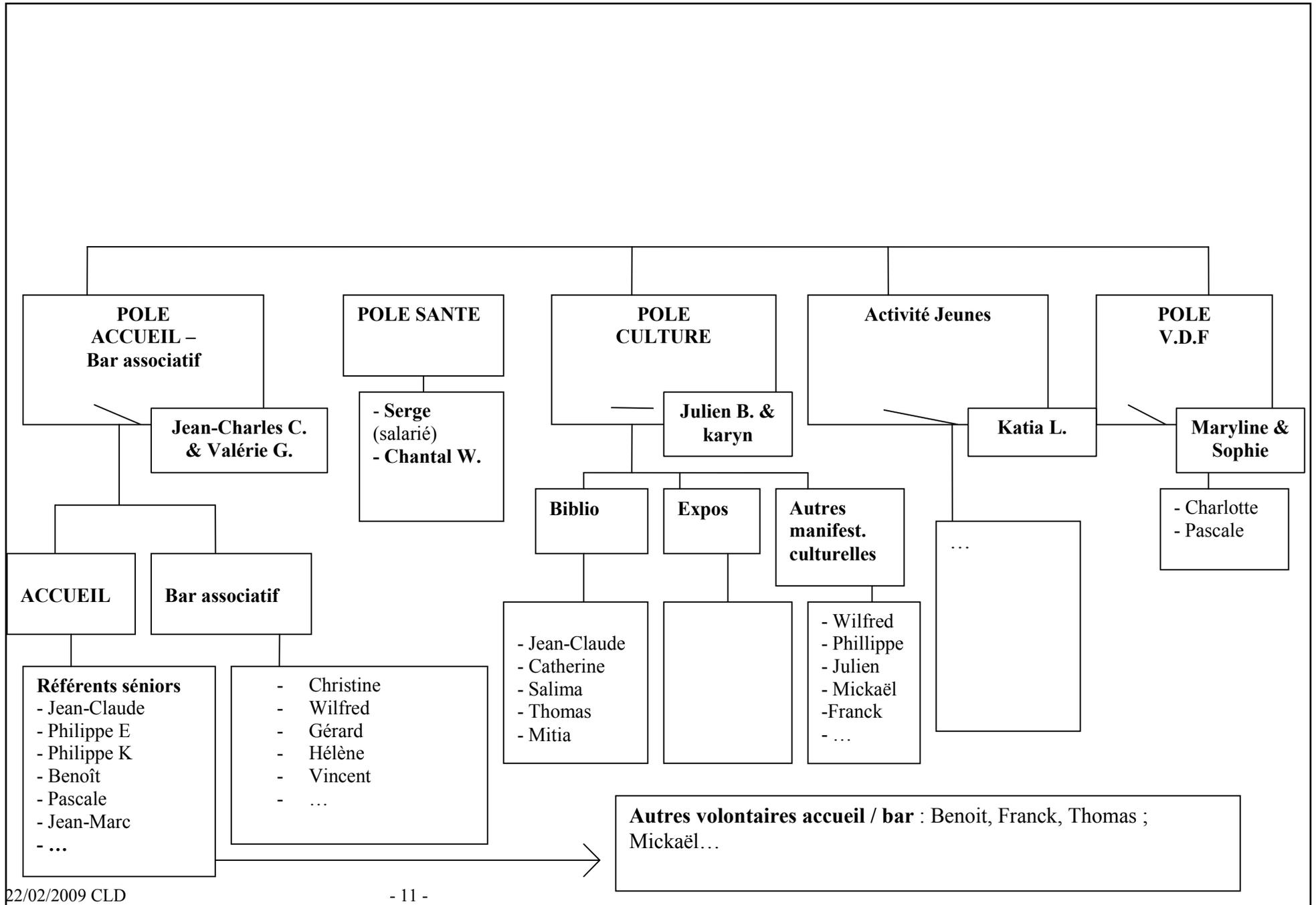
En 2008, leur nombre a varié autour d'une soixantaine.

Ils sont répartis dans des pôles d'activité (Accueil, Santé, Culture, VDF) et dans des permanences de soutien à caractère professionnel (Juridique, psychologique, sociale, conseils professionnels).

Ils sont recrutés à l'occasion de deux ou trois recrutements publics annuels et suivent ensuite une formation qui comporte trois modules : Généralités (Initiation au fonctionnement d'une association Loi 1901, initiation juridique, panorama associatif LGBT), Techniques d'écoute et Santé (MST, VIH...) assurée par le CRIPS.

Chaque Pôle d'activité ou permanence de soutien tient une réunion d'organisation régulière et l'ensemble des volontaires se retrouve réuni toutes les six semaines en globale des volontaires.





LE POLE ACCUEIL – BAR ASSOCIATIF

Le pôle accueil est chargé à la fois de l'information du public, de la réorientation vers les acteurs du monde associatif LGBT, de la prise des rendez-vous des permanences professionnelles du Centre et de la tenue du bar associatif.

Pour le pôle accueil comme pour l'ensemble des pôles du Centre, cette année a été marquée par le déménagement dans de nouveaux locaux, plus fonctionnels, plus spacieux, et plus accessibles aux visiteurs par son emplacement géographique et des horaires d'ouverture plus grands.

Le pôle accueil mesure la fréquentation du Centre, recense les questions posées et les rendez-vous pris avec les permanences du Centre LGBT.

L'ÉQUIPE DU PÔLE ACCUEIL/BAR

En 2008, environ 23 volontaires ont assuré des permanences pour l'accueil et la tenue du bar au Centre. Les deux recrutements publics ayant renforcé en janvier, avril puis en septembre l'équipe d'accueil.

Volontaires du pôle accueil/bar

Genre	Accueil	Bar	Accueil et bar	TOTAL
Femme	3	2	0	5
Homme	12	2	4	18
TOTAL	15	4	4	23

En période normale d'ouverture (hors vacances d'été ou périodes de fêtes), le Centre LGBT est ouvert 34h30 par semaine dont 28 heures sont assurées par des volontaires.

Les permanences étant assurées la plupart du temps par deux bénévoles (voire trois), au total, c'est environ 56 heures de bénévolat qui sont effectuées par semaine dans ce cas.

Pendant les vacances d'été (juillet – août) et les fêtes de fin d'année, les horaires sont aménagés pour permettre une ouverture optimale.

D'autre part, l'embauche du chargé d'accueil et du bar associatif a contribué à faire disparaître les fermetures imprévisibles dues au manque de volontaires qui se produisaient de temps à autre, dans les anciens locaux.

LE FONCTIONNEMENT DU POLE ACCUEIL

La co-référence instaurée en septembre a renforcé la dynamique de gestion du pôle. Une priorité a été donnée à l'amélioration du fonctionnement du pôle et à l'intégration des nouveaux volontaires.

Une amélioration du mode de fonctionnement

En concertation avec les volontaires du pôle, un nouvel outil de gestion du planning a été créé : un tableur intègre désormais le planning général, le planning trimestriel mis à jour chaque semaine, les coordonnées des volontaires accueil et les principales procédures applicables pour l'accueil. Cela facilite la prévision des absences des volontaires et permet une réactivité plus grande des autres volontaires.

La tenue de réunions bimestrielles renforce la cohérence de l'activité d'accueil et du bar, des procédures ont été écrites et sont remises à tout nouveau volontaire dans le pôle.

Une réunion en partie consacrée au rappel des règles de fonctionnement du bar a été animée par le chargé d'accueil salarié avec les volontaires du bar et un co-référent du pôle.

Chaque volontaire a contribué à l'amélioration de l'espace accueil :

- l'information a été rendue plus visible sur les activités du centre et les activités associatives par une disposition plus rationalisée des documents à disposition du public (mise en place de nouveaux présentoirs thématiques, mise en place d'une signalétique plus visible).
- l'accès à Internet à partir de la borne accueil offre aux volontaires de nouveaux outils (plannings des salles réservées, accès au site du centre, bases de données des structures LGBT, ...)
- une mise à jour de cette base de données des différentes associations et commerces LGBT de Paris IdF et de province est en cours de réalisation depuis septembre.

Le recrutement de nouveaux volontaires

Les trois recrutements de volontaires qui ont suivi les réunions d'informations publiques de janvier, avril et septembre 2008 ont abouti à l'intégration de 33 nouveaux volontaires répartis dans les différents pôles du centre.

Chaque nouveau postulant au volontariat (tout pôle confondu et à l'exception des permanences de soutien à la personne) rencontre systématiquement un des co-référents du pôle accueil et effectue trois permanences d'accueil en doublon avec un volontaire confirmé.

Ainsi, le pôle accueil s'est renforcé de 14 personnes volontaires permettant ainsi d'assumer une augmentation des horaires d'ouverture du centre au public.

L'équipe étant plus nombreuse, la gestion des disponibilités des personnes est plus flexible. Dans l'ensemble, l'équipe est stable, seules quatre personnes ont dû arrêter leur permanence pour des raisons professionnelles.

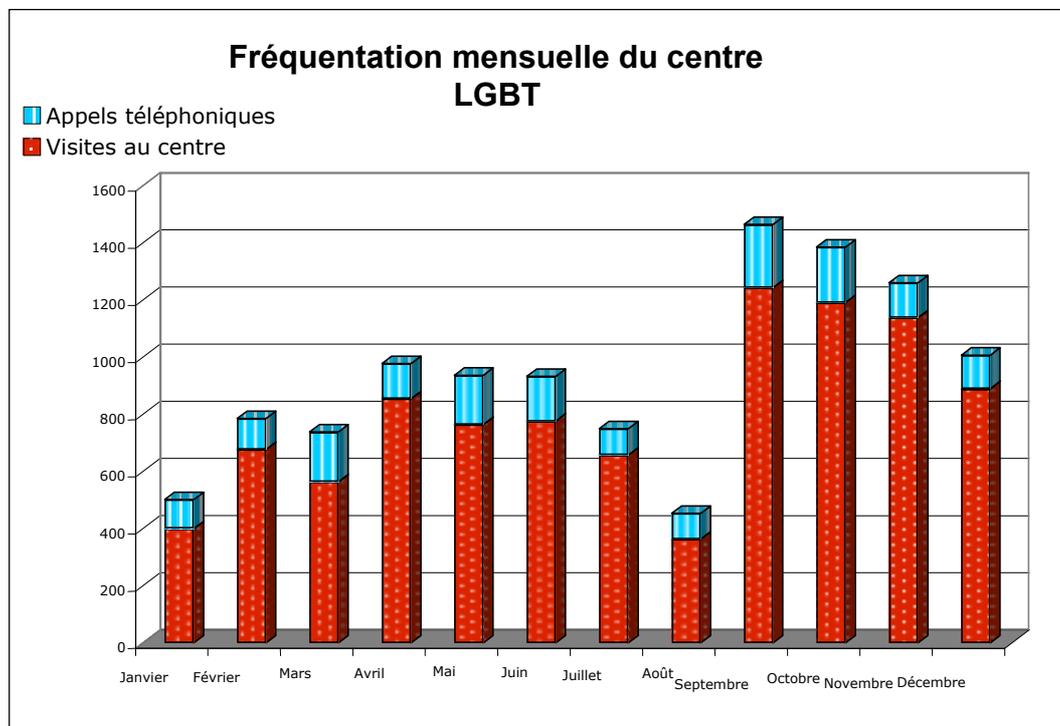
LA FRÉQUENTATION DU CENTRE

En 2008, le Centre a accueilli 11 185 personnes dont de 9 517 visites au Centre et 1 668 accueils téléphoniques. Ce qui correspond, chaque mois, à près de 1 000 appels téléphoniques ou visites au Centre.

L'impact du déménagement dans les nouveaux locaux est significatif en termes de fréquentation : le nombre d'accueil total a augmenté de 55% par rapport à l'année

précédente et, si l'on se réfère uniquement aux visites au Centre, l'augmentation approche les 60%.

La fréquentation au cours de l'année



Les périodes les plus fréquentées sont, comme en 2007, les mois d'avril, mai et juin (*Marche des fiertés*) ainsi que septembre, octobre, novembre (*Rentrée des associations*). En 2008, le Centre a bénéficié sans doute d'une fréquentation accrue dès avril, due à l'inauguration des nouveaux locaux. En septembre, la hausse de la fréquentation moyenne mensuelle est spectaculaire.

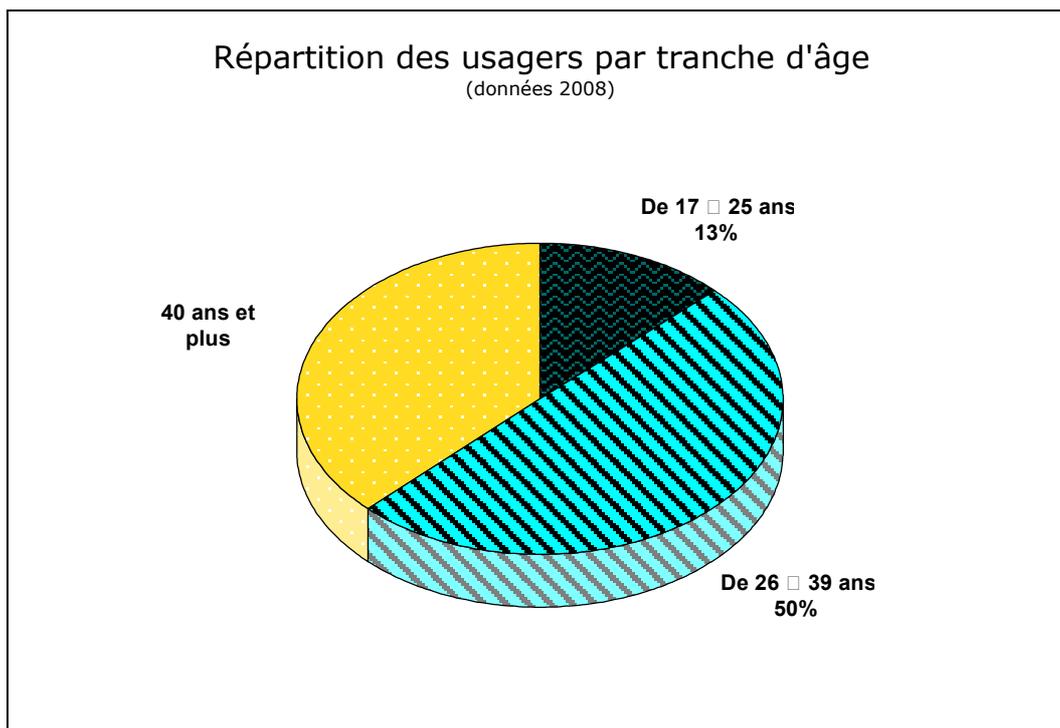
Si de janvier à juin 2008, la fréquentation mensuelle est de l'ordre de 670 visites au Centre en moyenne, elle passe de septembre à novembre à 1 190 visites. Soit près du double du nombre de visites.

L'augmentation est aussi significative d'une année sur l'autre. En effet, en 2007, sur la période septembre-novembre, le nombre moyen de visites mensuelles était de 457.

Répartition par tranche d'âge.

Trois tranches d'âge sont identifiées :

- les moins de 25 ans
- les 26 à 39 ans
- les plus de 40 ans



Statistiquement, la classe d'âge la plus représentée est celle des 26-39 ans (50%) puis celle des plus de 40 ans (37%) et enfin les moins de 25 ans (13%). Les répartitions sont sensiblement identiques à celles de 2007.

Comme l'an passé, les 26-39 ans, sont fortement représentés. C'est sans doute une population qui bénéficie le plus des services offerts par le Centre (tous domaines confondus).

Répartition par identité de sexe et/ou de genre

Sur l'année, on constate que la répartition moyenne féminin/masculin est de 27% contre 73%. Le rapport masculin/féminin est quasi stable par rapport à 2007, même si on peut y voir tout de même une très faible amélioration (25% féminin/75% masculin en 2007).

Le Centre LGBT ne se satisfait cependant pas de cette répartition et poursuit la mise en oeuvre d'une politique visant à renforcer les activités à destination des femmes (Vendredi des femmes, groupe de parole sur la violence dans les couples lesbiens) et à augmenter leur participation dans les activités mixtes au centre.

Répartition par origine géographique des usagers

On distingue quatre origines pour les usagers

- les Parisiens
- les franciliens hors Paris
- les français hors franciliens
- les étrangers

La donnée sur l'origine des usagers est la plus difficile à estimer. En effet, peu d'usagers expliquent spontanément d'où ils viennent et les volontaires n'ont pas encore intégré la question parmi celles qu'ils posent régulièrement.

Nous avons connaissance de l'origine géographique des usagers, lorsque celle-ci est explicite dans la conversation ou quand leur demande est liée à des informations touristiques.

En 2008, 248 visites ou appels téléphoniques de personnes étrangères ont été recensés (contre 136 en 2007), soit une augmentation de 80%, bien supérieure à l'augmentation de la fréquentation générale du centre. La situation géographique du Centre LGBT, à l'intersection de deux quartiers touristiques de Paris est sans doute liée à cette fréquentation.

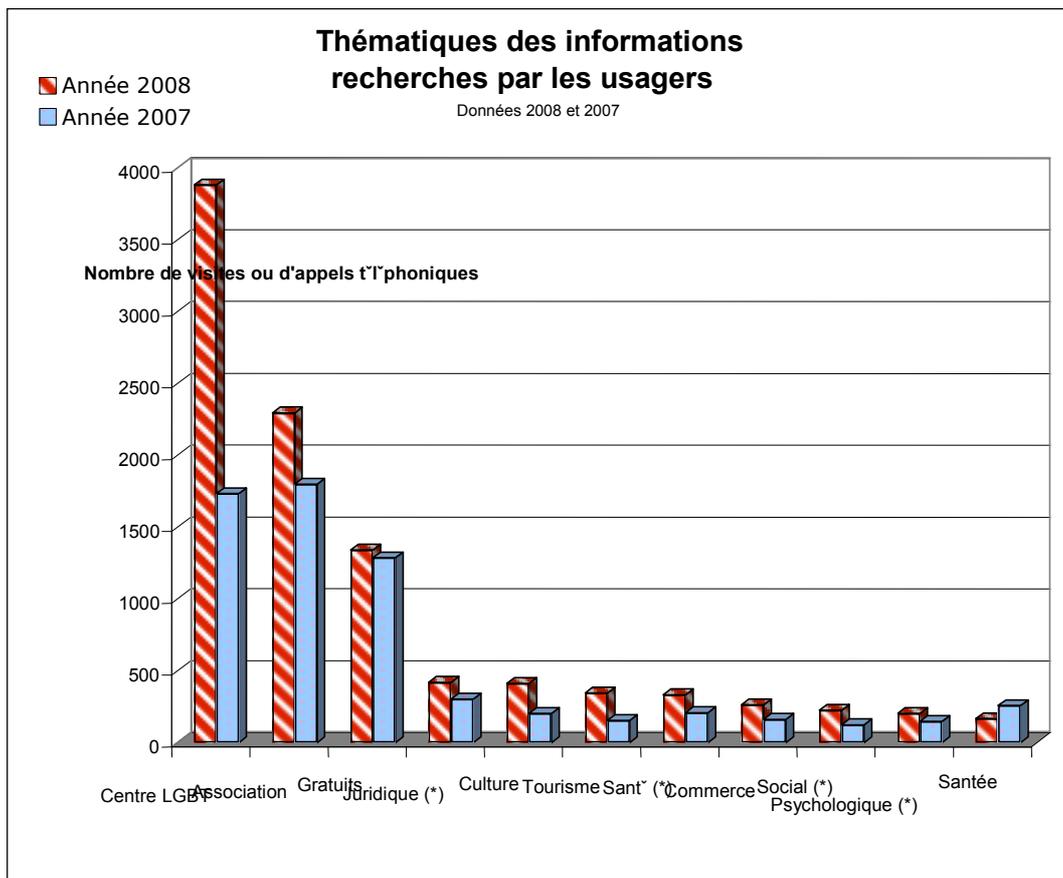
Répartition par thématiques d'informations recherchées par les usagers

Les volontaires à l'accueil recensent les différentes thématiques d'informations recherchées par les usagers.

Chaque visite ou appel téléphonique au Centre peut porter sur :

- les permanences professionnelles (juridique, sociale, santé, psychologique),
- les informations sur les associations membres du Centre ou leurs activités,
- la mise à disposition de plaquettes sur la santé ou de préservatifs,
- la participation aux permanences ou activités organisées au centre par les associations membres.

Une visite (ou un appel téléphonique) peut porter sur plusieurs thématiques à la fois.



(*) : demandes d'informations sur les permanences professionnelles

En 2008, les demandes d'informations concernant le Centre LGBT viennent en tête avec 3 882 demandes en 2008 (contre 1 734 en 2007), devant les demandes d'informations sur les associations (2 296 en 2008 contre 1 798 en 2007) et les magazines gratuits (1 341 en 2008 contre 1 286 en 2007).

Le Centre est largement légitimé comme un acteur LGBT auprès de ses usagers dans la mesure où le nombre de demandes concernant ses activités a plus que doublé entre 2007 et 2008.

C'est sans doute aussi lié à une offre d'activités propres au Centre un peu plus importante en nombre d'événements proposés et plus diversifiée.

Le Centre est aussi conforté dans son rôle de relais des associations LGBT.

Les demandes concernant les associations du Centre peuvent aussi aborder des thématiques qui ne sont pas spécialement répertoriées : convivialité, défense des droits, sports, groupements identitaires ou culturels, groupements professionnels, ...

Les demandes d'information et de rendez-vous avec les permanences professionnelles de soutien à la personne, tiennent une place importante dans les activités proposées par le Centre. Il faut préciser que le nombre de rendez-vous pris ne correspond pas nécessairement aux rendez-vous effectifs.

Les demandes d'informations et de rendez-vous concernant les permanences juridiques (420 demandes en 2008, contre 303 en 2007) et santé (332 en 2008 contre 208 en 2007) sont les plus nombreuses recensées.

LE POLE CULTURE

Notre arrivée rue Beaubourg a permis de donner un nouveau souffle à l'organisation d'événements culturels et festifs.

De nombreuses expositions, rencontres, projections, débats, spectacles et fêtes musicales ont ainsi eu lieu au Centre.

Par notre programmation, nous souhaitons favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre.

Ainsi, la plupart des événements proposés sont gratuits, une participation symbolique de trois euro est demandée pour les autres.

Les expositions

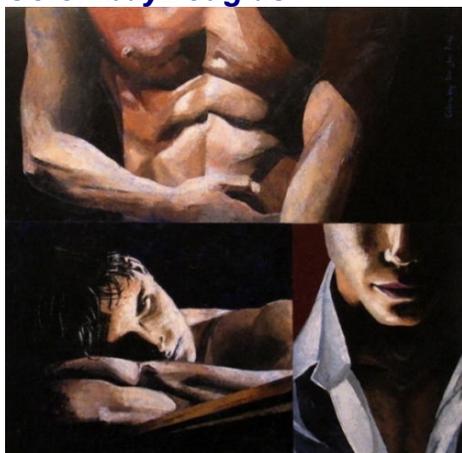
Nous organisons une exposition par mois. Nous privilégions les œuvres avec une thématique LGBT et qui peut avoir une valeur militante ou, à défaut, une sensibilité de cet ordre. Nous avons également un souci d'équité pour toucher tous les publics du Centre.

La sélection se veut éclectique : photos, peintures, sculptures sont représentées.

Nous avons ainsi accueilli les toiles de Didier Bois-Laumé, de ColombayDouglas, d'Antonio Farina : *De chaudes couleurs mexicaines pour l'hiver*, la série de photos *Résiste* de Joao Da Silva, celle de Fluorit Paris vu du bus, *En Familia* de Cesar Delgado Wexan, *Destroy Genders or Fucking Genders, pour une société non binaire* de Naïel, *Qu'importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse* de Kaldera et *Captures* de Jeanne Mollica.



ColombayDouglas



**NAËL ET LE CENTRE LGBT PARIS IDF VOUS INVITENT
 À L'EXPOSITION PHOTOS:**
**"Destroy Genders or Fucking Genders:
 pour une société non binaire"**
Du 10 au 12 octobre 2008
 Vernissage le 10 octobre 2008 à 19H
 Projection de la "vidéo" de l'exposition et "discussions" à 20H30



**Au centre LGBT Paris idf, 63 rue beaubourg, Paris 3eme
 M° Rambuteau ou arts et métiers**
<http://lemoine.natacha.neuf.fr/>
<http://www.myspace.com/fuckinggenders>

**LE CENTRE
 LGBT PARIS IDF**
 01 43 57 21 47
www.centreLGBTparis.org

DANS LE CADRE DU MOIS EUROPÉEN DE LA PHOTOGRAPHIE
VERNISSAGE JEUDI 20 NOVEMBRE, 19h
 EXPOSITION JUSQU'AU DIMANCHE 23 NOVEMBRE



Clémence Veilhan
Chewing-Girls
 Ne sommes-nous qu'une
 succession de formes physiques ?
 Sans existence réelle ?
 Une enveloppe aussi vide
 qu'une image de magazine ?
 Une bulle de chewing gum ?



Sabrina Friio
Identité
 L'intériorité perd toute sa valeur
 et disparaît au profit de l'apparence.



Noël Manalili
This Dress Suits Me
 L'influence que peut avoir
 un vêtement étranger aux hommes
 sur leur comportement, leur gestuelle
 et leur maintien corporel.

63 rue Beaubourg, Paris 3°
 M° Rambuteau / Arts et Métiers
 Téléphone 01 43 57 21 47
www.centreLGBTparis.org

**PHOTO
 collection**

**LE CENTRE
 LGBT PARIS IDF**

Les débats

Ils permettent un état des lieux, confrontent les opinions sur des sujets chers à la communauté LGBT.

Ils suscitent toujours un vif intérêt.

Les débats qui ne sont pas purement culturels dépassent le champ d'intervention du seul pôle culture et sont en général préparés et animés avec le concours du Bureau voire d'autres pôles tel que le pôle santé par exemple.

Les thèmes suivants ont été abordés :

Vivre son homosexualité en banlieue, les conduites à risque, l'homosexualité dans la littérature jeunesse, dans le cadre de la manifestation Lire en fête, prévention : non-prévention, à l'occasion de la Journée Mondiale de Lutte contre le Sida, riposter à l'homophobie dans le travail, Vivre l'homoparentalité autour du documentaire Louise, son père, ses mères, son frère et ses sœurs.

Les rencontres

Universitaires, écrivains, poètes sont régulièrement invités au Centre :

Douglas Janof, criminologue canadien pour son enquête *Pink Blood-La violence homophobe au Canada*.

Louis-Georges Tin pour *L'invention de la culture hétérosexuelle*.

Tristan Garcia, auteur de *La Meilleure Part des Hommes*.

Mirande Lucien pour le livre de Lucie Delarue-Mardrus *Nos Secrètes Amours*.

Les projections

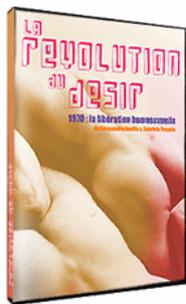
Nous avons instauré un ciné-club avec une projection par mois.

Là aussi, la programmation se veut variée : documentaires ou fictions, films pointus ou grand public ...

Ces films sont le point de départ à des débats en présence des cinéastes.

Un Amour à taire, La révolution du désir, Trans, sortez du bois !, les spectacles de Madame H, une sélection de courts métrages de Tom de Pékin, Philippe Barassat et Alessandro Avellis, *J'aimerais partager le printemps de quelqu'un* de Joseph Morder ont ainsi été programmés.

Aussi une conférence-projection d'Alain Brassart sur *L'Homosexualité dans le cinéma français* illustrée par des extraits de films a été proposée.



ciné club

Mardi 9 décembre, 20h
J'AIMERAIS PARTAGER LE PRINTEMPS AVEC QUELQU'UN
En présence du réalisateur, Joseph Morder. Journal abordant le coming-out, filmé avec un téléphone portable. Entrée libre.



[Des dates anniversaires importantes, un nouvel appartement, des voyages, la vente de l'appartement familial, la campagne présidentielle, la rencontre avec Sacha. Au-delà, la grande question de ce projet est la découverte de ce qui peut devenir un nouveau langage cinématographique.] Joseph Morder

63 rue Beaubourg, Paris 3^e \ M^o Rambuteau ou Arts-et-Métiers
Téléphone 01 43 57 21 47 \ www.centreLGBTparis.org **LE C E N T R E**
L G B T P A R I S I D F

Les spectacles

Nous avons été heureux d'accueillir une chorégraphie de Redha spécialement pensée pour le Centre et l'IDAHO, journée mondiale de lutte contre l'homophobie.

Un spectacle de danse contemporaine de la Compagnie Décal&co, pour le 1^{er} décembre,

La veille de la Marche des Fiertés, une aubade des chorales Equivox, Manœuvre et Podium Paris a rencontré un grand succès.

La pièce chantée *Rendez-vous secret* avec Maïk Darah, Jann Halexander et Julien Mavrıcı.

Les concerts de M2, Mauvais Genres et Jean-Renaud.



JEUDI 13 NOVEMBRE, 19H30
**JEAN RENAUD
SHOWCASE**

Jean Renaud, artiste interprète, présentera son premier single au cours de ce showcase sous la forme d'un apéro-concert.

D'Yves Montand à Véronique Sanson, de Charles Aznavour à Céline Dion, Jean Renaud aime défendre la variété française. Il sera accompagné au piano par François Debaecker, avec qui il travaille à la préparation d'un spectacle musical mêlant chansons et humour pour la rentrée 2009...

www.myspace.com/jeanrenaudmusic

LE CENTRE
LGBT PARIS IDF

63 rue Beaubourg, Paris 3^e – M^o Rambuteau ou Arts-et-Métiers – Téléphone 01 43 57 21 47 – www.centreLGBTparis.org

Les fêtes

Buffet sicilien et karaoké, soirée Madonna, une soirée plage, la soirée filles des Barbi(e)turix, deux speed dating,

Ces soirées attirent des personnes qui ne se reconnaissent pas dans les établissements commerciaux de type bars ou discothèques.



80's

**VENDREDI
29 FÉVRIER**
au sous-sol

22h-3h
PARTY
ANNEES
80 DJ Vincent,
nuit revival, décor
et costumes rétro
(entrée 3€)

63 rue Beaubourg, Paris 3^e
M^o Rambuteau ou Arts-et-Métiers
Tél. numéro 01 43 57 21 47
www.centreLGBTparis.org
centrefranceLGBTparis.org

LE CENTRE
LGBT PARIS IDF



dimanche 7 décembre, 18h

**speed
dating**

tea dance gay & lesbien

7 minutes pour attirer son attention ! Faites des rencontres en vous présentant dans des entretiens puis retrouvez-vous sur la piste disco. Il y a 2 rounds, jusqu'à 22h, formule révisée. Entrée 3 €

63 rue Beaubourg, Paris 3^e
Téléphone 01 43 57 21 47
www.centreLGBTparis.org

LE CENTRE
LGBT PARIS IDF

Les partenariats

Ces partenariats assurent au Centre une visibilité extérieure et à nos adhérents ou usagers des tarifs préférentiels.

Avec le Festival international du film lesbien et féministe Cineffable.

Avec le Festival de Films Gays et Lesbiens de Paris pour la projection du documentaire *It's Still Elementary* et un débat sur l'homophobie à l'école.

Sur la convention Queer as Folk/L World.

Avec la manifestation PhotoCollection, parcours artistique intégré au Mois Européen de la Photographie, présentation d'une exposition de Clémence Veilhan, Sabrina Friio et Noël Manalili.

Pour la manifestation Lire en fête, organisation d'un marché du livre ancien et d'occasion LGBT

Avec La Comédie Bastille pour la comédie *Comme ils disent*.

Avec le Théâtre de Nesle pour la pièce *Géométrie du triangle isocèle*.

Avec le Théâtre de l'Essaïon pour le concert de Stéphane Corbin.

Avec le Théâtre de l'Oeuvre pour *L'Opéra de Sarah*.

Avec le Théâtre des Blancs-Manteaux, sur quatre spectacles : *Le Jardin des Dindes*, *Mistinguett Madonna*, *et Moi*, *le Zetti Brice* et *Les deux pieds dans le bonheur*.

En 2009, nous souhaitons rassembler un public encore plus large par la consolidation des partenariats existants, la recherche d'autres partenaires, une programmation ambitieuse et diversifiée.

LA BIBLIOTHEQUE

Fonctionnement

L'accueil est assuré par 7 volontaires durant 4 permanences représentant un total de 8 heures d'ouverture hebdomadaires :

mardi 18-20h • mercredi 18-20h • vendredi 16-18h • samedi 17-19h

Depuis l'ouverture du nouveau Centre LGBT au printemps 2008, la bibliothèque est installée dans la salle du 1^{er} étage où le public peut venir emprunter la plupart des ouvrages ou consulter sur place ces mêmes ouvrages ainsi que le fonds de magazines LGBT et un certain nombre de thèses ou mémoires donnés par des étudiants.

Actions réalisées ou entreprises en 2008

- Recrutement de 5 nouveaux volontaires.
- Ouverture de 2 créneaux supplémentaires le mardi 18-20h. et le samedi 17-19h.
- Ajout de 9 mètres linéaires pour les livres, soit + 33%.
- Renforcement de la communication visuelle : flyers à l'accueil du Centre, signalétique des étagères, cartes de lecteurs.
- Participation à l'évènement *Lire en fête* : portes ouvertes le samedi 11/10/2008 après-midi et *Marché du livre ancien et d'occasion LGBT*, le dimanche 12/10/2008 après-midi, deux journées ayant connu une grosse affluence.
- Informatisation :
 - installation d'un ordinateur, d'une imprimante-photocopieuse et d'un logiciel de gestion de bibliothèque (PMB),
 - saisie du catalogue (plus de 2 000 ouvrages enregistrés) qui a permis son ouverture à la consultation par Internet,
 - gestion informatique des prêts depuis le 2^{ème} semestre.

Fonds documentaire

Le fonds, conservé sur un total d'environ 54 mètres linéaires, se répartit comme suit :

- Généralités et biographies : 184 ouvrages ¹
- Philosophie et religions : 35 ouvrages ¹
- Médecine et psychologie : 27 ouvrages ¹
- Droit : 35 ouvrages ¹
- Sciences sociales, politique, histoire : 442 ouvrages ¹
- Littérature : 1 312 ouvrages ¹

Remarque : les publications en langues étrangères représentent 14% de l'ensemble de ces ouvrages.

- BD, mangas : environ 1 m. linéaire ²
- Beaux livres d'art et de photographie : environ 1 m. linéaire ²
- Films et autres documents audiovisuels : environ 2,5 m. linéaires ²
- Presse gay et lesbienne et autres périodiques : environ 13 m. linéaires ²
- Thèses et mémoires : environ 0,5 m. linéaires ²

Public et prêts

- 31 lecteurs ont été enregistrés au 2^{ème} semestre. ¹

La répartition est approximativement de 60 % hommes - 40% femmes et 70% Paris - 30% banlieue francilienne ; 50% sont volontaires au Centre.

- Quelques lecteurs non inscrits viennent consulter sur place sans emprunter, le samedi notamment.
- 84 prêts effectués au 2^{ème} semestre. ¹

¹ Données extraites de PMB fin 2008.

² Nombre d'ouvrages inconnu, inventaire non réalisé fin 2008.

LE Vendredi Des Femmes (VDF)



Le Vendredi Des Femmes (VDF) est un service d'accueil du Centre LGBT Paris IdF réservé aux femmes (lesbiennes, gai/lesbo-friendly, bisexuelles ou transsexuelles). Ce moment convivial exclusivement féminin a pour vocation d'offrir un lieu d'échanges, d'écoute, de savoirs et de rencontres pour les femmes. Il essaie de palier ainsi un peu le déséquilibre masculin/féminin constaté dans les différents lieux et associations LGBT. Peu d'associations mixtes offrent un espace exclusivement réservé aux femmes. Ouvert sur le Centre LGBT, il a aussi pour objet d'orienter et d'informer les femmes qui le souhaitent sur le milieu lesbien et gay (librairies, associations, etc....). Le VDF offre enfin une grande liberté aux femmes qui y participent puisque aucune obligation d'adhésion, de fréquentation ni de régularité ne leur est demandée.

Fonctionnement

Le VDF se réunit de 20h à 22h tous les vendredi : les premiers et les troisièmes vendredi du mois au Centre LGBT et les autres vendredi à l'extérieur.

L'Equipe en 2008 (second semestre 2008)

3 personnes ont animé le VDF : Sophie, référente animatrice, volontaire au Centre, Charlotte référente du bar, volontaire au Centre et Chantal, adhérente au Centre, référente débats.

Fréquentation 2008

Moyenne de fréquentation hebdomadaire : 17 personnes

Dont **9** personnes aux rendez-vous extérieur et **25** au Centre. Ce qui pourrait être envisagé c'est un VDF organisé chaque vendredi au Centre, en plus de rendez-vous extérieurs à maintenir, la demande des femmes pour un point de repère fixe au Centre semblant être pertinente.

Les débats sont particulièrement prisés, chacun d'eux suscitant le suivant.

Le buffet dînatoire de la fête de rentrée et le repas de Noël (financé à hauteur de 50% par le Centre) ont réuni le plus grand nombre de personnes. La participation de la chorale les *Gammes'elles* a permis aussi de rassembler un grand nombre de femmes.

Chaque débat a été animé par Chantal. Les règles de ce débat sont notamment respect de la parole et non-jugement. En restant un petit groupe, les femmes peuvent s'exprimer librement et sans retenue. Ces débats sont particulièrement appréciés pour leur liberté de ton, l'écoute que les femmes y trouvent et les sujets traités.

Charlotte est responsable du bar chaque premier vendredi du mois pour permettre aux femmes qui le souhaitent de se restaurer et de se désaltérer pendant l'activité de ce soir-là. Cette ouverture a été largement plébiscitée par les femmes !

Activités extérieures

Une activité créée en 2007, a été reconduite devant le succès obtenu, c'est au Tango le Thé dansant trimestriel dédié aux lesbiennes *Thé au gazon* ! Le Tango, *la boîte à frissons* (13 rue

au Maire), nous offre un créneau par trimestre, le dimanche de 18h à 23h au même titre qu'à Cineffable, à Lesbia Magazine et à la Dixième muse.

Les thés dansants du VDF ont réuni à chaque fois plus de 250 personnes. Les volontaires du Centre ont permis leur organisation en faisant les permanences à la porte et à la caisse.

Bilan 2008, second semestre 2008 et Objectifs 2009

Avec 17 personnes en moyenne le vendredi soir, nous pouvons dire que le VDF a réussi à fidéliser sa fréquentation et ce d'autant plus qu'elle est totalement libre de toute obligation. Le fait de tenir des statistiques simples nous permet de souligner l'importance de cette permanence au sein du Centre LGBT. Ceci nous aide aussi à ajuster notre programme d'activité en fonction de la demande que nous avons pu voir se profiler cette année afin de renforcer et fidéliser la fréquentation du VDF. La fin de 2008 augure bien de 2009 puisque nous étions 35 pour le repas de Noël le 26 décembre.

Remerciements

Nous tenons à remercier pour leur soutien et/ou présence qui ont grandement contribué au succès de cette permanence : toute l'équipe du Centre LGBT Paris IdF, Hervé du *Tango - La boîte à frissons*, la chorale les *Gammes'elles* et les femmes du Vendredi, bien entendu !

Année 2008-2009	Fréquentation	Thème
5 septembre 2008	35	Buffet de la rentrée au Centre
12 septembre 2008	15	Autour d'un verre aux Jacasses
19 septembre 2008	5	Inscription promenade au Père La chaise, les lesbiennes du cimetière avec <i>Paris gay village</i>
26 septembre 2008	12	Jeux de société au Centre
3 octobre 2008	14	Débat au Centre : sortir du placard !
10 octobre 2008	4	Anne Rambach présente son nouveau livre chez <i>Violette and Co</i>
17 octobre 2008	22	Débat au Centre : identité lesbienne
24 octobre 2008	8	Billard au <i>Unity Bar</i>
31 octobre 2008	Non comptées, bcp de visites !	Festival film lesbien <i>Cineffable</i>
7 novembre 2008	22	Jeux de société au Centre
14 novembre 2008	2	Verre de l'amitié aux <i>Jacasses</i>
21 novembre 2008	45	Le VDF invite les <i>Gamme'elles</i> à chanter au Centre
28 novembre 2008	8	Un petit verre à <i>l'Unity Bar</i>
5 décembre 2008	14	Promenade sur les lieux lesbiens historiques avec <i>Paris gay village</i>
12 décembre 2008	12	Le VDF mange au restaurant " <i>Des racines et des elles</i> "
19 décembre 2008	25	Débat au centre : lesbienne et religion
26 décembre 2008	35	Soirée de Noël au centre
2 janvier 2009	18	Jeux de société au Centre
9 janvier 2009	15	Début d'année aux <i>Jacasses</i>
16 janvier 2009	14	Atelier d'écriture au centre
23 janvier 2009	12	Seconde sortie au restaurant " <i>Des racines et des elles</i> "
1er février 2009	30	Le VDF va au théâtre assister à la représentation de " <i>Géométrie du triangle isocèle</i> "

LES PERMANENCES PROFESSIONNELLES DE SOUTIEN AUX USAGERS

LA PERMANENCE JURIDIQUE

44 permanences (tous les mercredis) de deux heures ont été tenues par des professionnels bénévoles : avocats, notaires et juristes. Les permanences ont été assurées par 8 bénévoles au cours de cette année 2008, organisées en thématique double afin de couvrir le maximum de questions.

Le nombre d'heures totales consacrées est d'environ 88 heures annuelles, sans compter les demandes ponctuelles.

A chaque consultation, une fiche anonyme est remplie, résumant le contenu de cette consultation.

176 rendez-vous ont été programmés par la permanence du Centre dans le cadre formel de la prise de rendez-vous pour une consultation sachant que des annulations ou des absences ont été régulièrement enregistrées au cours de l'année 2007.

Des consultations plus informelles pour les usagers du Centre ou par téléphone ont aussi été réalisées.

Sur les 86 fiches de rendez-vous analysées, 6 ne sont pas exploitables.

- Pour cette année 2007, 80 fiches de consultation sont exploitables. Ce qui constitue une amélioration par rapport à 2006 où 30 fiches étaient inexploitables.

Elles constituent donc la base des commentaires ci-dessous :

- 147 personnes (171 en 2006) ont été reçues, dont 2 personnes transsexuelles, 92 personnes en couple, soit 46 couples et 53 personnes seules. La proportion des consultations consacrées aux couples est en augmentation par rapport à l'année 2006 au cours de laquelle elles représentaient un tiers environ. Sachant néanmoins que le nombre de consultation totale est en diminution.

La proportion des consultations des personnes seules est donc passée de 2/3 à 1/2, soit 53 consultations pour des personnes seules, au lieu de 71 en 2006.

- **Les usagers masculins restent majoritaires**, avec 43 consultations individuelles et 24 en couple, contre 12 consultations individuelles féminines et 22 en couple. Les consultations en couple par genre s'équilibrent.

- **Les tranches d'âges 25/54 ans** restent largement représentées, se découplant de la manière suivante : 25/34 ans, 35/44 ans et 45/54 ans.

NB DE FICHE		12	43	2	11	12	80
CRITERES CLASSANTS		FEMME SEULE	HOMME SEUL	TRANS	COUPLE FEMME	COUPLE HOMME	Totaux
AGE	< 20		3		2	2	7
	20 à 24		10		7	5	27
	25 à 34	4	10	1	7	5	27
	35 à 44	3	21	1	7	7	39
	45 à 54	4	7		2	6	19
	> 55	1	2		2	2	7

- La domiciliation géographique des usagers demeure majoritairement l'Île-de-France, les fiches n'étant néanmoins pas toutes renseignées pour la localisation géographique.

Les mentions relatives au 1^{er} entretien et/ou à la 1^{ère} visite ne sont pas suffisamment renseignées pour l'analyse.

La durée moyenne de la consultation est de 30 minutes mais selon le cas soumis, la durée de la consultation peut augmenter et atteindre 45 minutes à une heure ou diminuer pour atteindre 20 minutes.

Les thèmes abordés, sachant que plusieurs thèmes peuvent être abordés lors d'une même consultation, sont (par ordre décroissant) :

Nb de fois où la question est posée :

CRITERES CLASSANTS		FEMME SEULE	HOMME SEUL	TRANS	COUPLE FEMME	COUPLE HOMME	Totaux	
PROBLEMES EVOQUES	HOMOPHOBIE	1	5				6	
	DROIT PENAL	1	9				10	
	DROIT DES ETRANGERS	3	16		2	4	25	
	DROIT DU TRAVAIL	1	8				9	
	DROIT DE LA FAMILLE	PACS/ CONCUBINAGE	4	11	1	6	8	30
		HOMO PARENTALITE	1	1		2		4
	AUTRES QUESTIONS	vente à terme	santé + harcèlement + surendettement	divorce	divorce + garde des enfants	droit des sociétés		
	DROIT DES BIENS	ACHAT EN COMMUN	1	2			1	4
		SUCCESSION	1	5		4	2	12
		LOCATION / BAIL	1	3			1	5

En résumé, les questions relatives au PACS, et aux couples non pacsés, représentent une large majorité, avec un total de 30 questions (en 2006 : 46).

Vient ensuite : le droit des étrangers avec 25 questions (en 2006 : 36) ;

-puis le droit des biens : avec le droit des successions avec un nombre de 12 questions (en 2006 : 27) ;

-et enfin le droit pénal avec 10 questions (en 2006 : 19).

Le même ordre des thématiques est conservé d'une année sur l'autre.

La permanence juridique, qui ne peut pas traiter un dossier, répond aux questions posées et oriente les usagers vers :

NB DE FICHE			12	43	2	11	12	80
CRITERES CLASSANTS			FEMME SEULE	HOMME SEUL	TRANS	COUPLE FEMME	COUPLE HOMME	Totaux
RENSEIGNEMENTS	IMMEDIATS		10	38	2	9	8	67
	DIFFERES			3			2	5
ORIENTATION	INTERNE	ASSOCIATION ADHERENTE	1	6	1	2	5	15
	EXTERNE	PROFESSIONNELS + ASSO	6	21	1	4	6	38

Ainsi sur 80 consultations, 67 ont fait l'objet d'un renseignement immédiat et 5 un renseignement différé, 8 fiches n'étant pas renseignées sur ce point.

La réorganisation effectuée en 2006 par thématique de droit et par une augmentation de fréquence dans le mois montre son utilité.

La permanence juridique travaille en étroite liaison avec les assistants sociaux bénévoles du Centre, les permanences sociales et psy pour les orientations des usagers, hors du cadre juridique.

Par ailleurs, les orientations vers les associations internes concernent essentiellement l'ARDHIS, pour le droit des étrangers.

Les orientations vers les professionnels s'expliquent par la poursuite des actions des usagers vers des notaires, avocats, etc.

En 2007, la permanence juridique a pu également organiser des consultations par mail avec les résultats suivants :

sur les réponses apportées par mail :

- 24 depuis le mois de mai 2007 (début de ce mode de fonctionnement spontané) parmi

lesquels :

- 11 en droit des étrangers (7 couples dont 2 de femmes, 4 hommes célibataires) visa 6, PACS 4, 1 droit d'asile

- 2 en droit du travail (2 hommes, fin de période d'essai et homophobie, homophobie sur le lieu de travail)

- 5 en droit pénal (hommes dont 1 seul couple, 2 mœurs et exhibitions, 2 convocations devant le juge, 1 harcèlement policier)

- 3 en droit patrimonial (succession dans le cas de PACS pour 1 couple de femmes, tuteur et Alzheimer + PACS pour 1 femme, achat immobilier et PACS pour 1 couple d'hommes)

- 3 en droit de la famille (3 couples de femmes, 1 insémination, 1 adoption, 1 contrat de PACS)

La permanence participe également aux globales des volontaires afin d'assurer un meilleur fonctionnement et un échange d'informations plus efficace avec les volontaires de l'accueil.

Les objectifs sur 2008 sont de continuer la collaboration avec les autres permanences bénévoles du Centre (psychologique, santé, et sociale).

Une fiche informative (contacts associatifs, administratifs et professionnels du droit) à destination des usagers venus en consultation doit être finalisée.

Par ailleurs, pour faire face à une légère diminution de la fréquentation, les bénévoles de la permanence proposent de reprendre les consultations le samedi après-midi et de prendre plus de 4 rendez-vous.

Un guide des questions les plus souvent rencontrées et des réponses les plus adéquates avec des fiches de définition sera également réalisé pour le bon fonctionnement de la permanence juridique et ainsi augmenter la réactivité.

La permanence juridique propose également de collaborer à **Genres** pour 3 articles en 2008 et d'organiser dans le cadre des nouveaux locaux du Centre, deux conférences relatives au droit des étrangers et au droit de la famille.

Ceci afin de répondre aux deux thématiques les plus redondantes des consultations et qui constituent, par ailleurs, deux actualités juridiques essentielles pour les droits des personnes LGBT en 2008.

Cette année 2008 a été marquée pour cette permanence par un double changement : de lieu bien entendu avec l'arrivée en février au nouveau centre rue Beaubourg mais aussi de rythme avec des permanences qui se tiennent désormais le samedi entre 14h et 16h. 41 permanences de deux heures (parfois prolongées d'une heure pour s'adapter à l'affluence supplémentaire ou à l'urgence de certaines demandes) ont été tenues par des professionnels bénévoles : 3 avocats, 1 notaire et 4 juristes.

Les permanences ont continué à être organisées par nos 8 bénévoles au cours de cette année 2008 en thématique double afin de couvrir le maximum de questions (Droit de la famille/succession, Droit social/pénal, Droit des étrangers).

Le nombre d'heures totales consacrées a été d'environ **90 heures sur un an**, sans compter les demandes ponctuelles. A chaque consultation, une fiche anonyme est remplie, résumant le contenu de cette consultation, uniquement à des fins statistiques.

4 rendez-vous de 30 minutes étaient possibles chaque samedi, soit un potentiel d'accueil de 164 demandes au total pour 2008. 116 dossiers ont pu être traités par la permanence du Centre LGBT dans le cadre formel de la prise de rendez-vous pour une consultation sachant que des annulations ou des absences sont parfois enregistrées au dernier moment, mais de manière moindre en 2008 (31 au lieu de 65 en 2007).

Des consultations plus informelles pour les usagers du centre, par téléphone et également par mail (assez régulièrement cette année, même si ce n'est pas la vocation première de la permanence bien entendu) ont aussi été réalisées (nous y reviendrons plus loin).

Pour cette année 2008, **94 fiches** de consultation **sont exploitables**. Ce qui constitue une amélioration de 17,5% par rapport à 2007 où nous avons pu exploiter 80 fiches.

Elles constituent donc la base des quelques commentaires ci-dessous :

163 personnes (147 en 2007, +10,8%) ont été **reçues**, parmi lesquelles **94 personnes en couple, soit 47 couples et 69 personnes seules**. Le nombre de personnes rencontrées au total est donc en hausse de manière significative (+10,8%, 147 en 2007), ce qui s'explique sans doute en partie par un accès plus facile et une meilleure visibilité du centre dans son nouveau cadre. La proportion des consultations consacrées aux personnes seules revient par la même occasion à son niveau d'il y a 2 ans (2/3 des visites), alors que l'an passé la tendance était de l'ordre de 50% pour les couples, 50% pour les personnes seules.

Le nombre de personnes transsexuelles qui viennent nous rencontrer reste faible, **3** cette année pour 2 en 2007.

Les usagers masculins restent plus nombreux (mais le chiffre global est plutôt stable en ce qui les concerne), avec 44 consultations individuelles et 25 en couple.

Il y a eu 21 consultations individuelles (12 en 2007, +75%) féminines et 24 en couple. Il est donc intéressant de noter que les femmes n'hésitent plus désormais à venir se renseigner, notamment de manière individuelle, cette explosion de la fréquentation de leur part cette année permet de rattraper un certain retard, même si elles ne représentent encore qu'un tiers des demandes individuelles.

A noter que les consultations en couple par genre s'équilibrent, comme l'an dernier (25 couples de garçons et 24 de filles se sont présentés en 2008, (24 et 22 en 2007).

Les tranches d'âges 25/54 ans restent les plus largement représentées, dans l'ordre décroissant de la manière suivante : 35/44 ans, 25/34 ans puis 45/54 ans, comme le tableau ci-dessous l'indique.

NB DE FICHES		15	40	3	16	20	94
CRITERES CLASSANTS		FEMME SEULE	HOMME SEUL	TRANSEXUELLE	COUPLE FEMME	COUPLE HOMME	Totaux
AGE	< 20						
	20 à 24		2		1		3
	25 à 34	4	13	1	4	3	25
	35 à 44	6	11	2	8	9	36
	45 à 54	2	11		3	6	22
	> 55	3	3			2	8

La domiciliation géographique des usagers demeure majoritairement l'Île-de-France, à plus de 90%, il sera intéressant l'année prochaine d'essayer de mesurer de quelles zones précises autour de Paris les usagers viennent exactement, il semble en effet que notre nouvelle localisation et nos nouveaux horaires permettent à des usagers de banlieue de venir nous voir plus facilement et en plus grand nombre, nous modifierons nos fiches en ce sens, ce qui nous permettra d'en savoir plus sur ce point l'année prochaine.

Sur les 163 personnes que nous avons pu rencontrer, **127 venaient pour la 1^{ère} fois** au Centre, près de 78%, une grande majorité donc. 30 d'entre elles connaissaient déjà le centre mais ont utilisé les services de la permanence juridique pour la 1^{ère} fois (18%). 6 d'entre elles avaient déjà bénéficié de nos conseils.

La durée moyenne de la consultation est la plupart du temps d'environ 30 minutes (8 fois sur 10), mais en fonction de la complexité du cas soumis et de la fréquentation ce jour là, la durée de la consultation peut aller parfois jusqu'à 45 minutes voire une heure ou diminuer autour de 20 minutes pour des questions relativement simples.

Les thèmes abordés, sachant que plusieurs thèmes peuvent être abordés lors d'une même consultation, ont été (par ordre décroissant) :

Nb de fois où la question est posée :

CRITERES CLASSANTS		FEMME SEULE	HOMME SEUL	TRANSEXUEL-LE	COUPLE FEMME	COUPLE HOMME	Totau x	
PROBLEMES EVOQUES	HOMOPHOBIE		4	1			5	
	DROIT PENAL		11	1			12	
	DROIT DES ETRANGERS	3	12	2	5	9	31	
	DROIT DU TRAVAIL	2	4			2	8	
	DROIT DE LA FAMILLE	PACS/CONCUBINAGE	4	11	1	11	8	35
		HOMOPARENTALITE	2	3		3	3	11
	AUTRES QUESTIONS	1	2			1	4	
	DROIT DES BIENS	ACHAT EN COMMUN	2	3		3	3	11
		SUCCESSION	1	5		2	2	10
		AUTRES		1			1	1

En résumé, **les questions relatives au PACS** continuent à occuper la première place, avec un total de **35 questions posées (pour mémoire, en 2007 : 30)**. A noter que le total cumulé pour le droit de la **famille** se porte à **46** si l'on prend aussi en compte les sujets liés à l'**homoparentalité** qui a été abordée à 11 occasions.

Le **droit des étrangers** suit de près avec **31 questions** (en 2007 : 25).

En 3^{ème} position on trouve le **droit des biens et des successions, à 21 reprises**, puis le **droit pénal avec 12 questions** (en 2007 : 10, domaine plutôt stable donc).

On constate par conséquent cette année encore que le même ordre de classement des thématiques par rapport au nombre de demandes perdure d'une année sur l'autre, le découpage que nous avons choisi semble bien respecter pour le moment cet équilibre de la demande et nous permet d'adapter notre offre de conseils aux besoins des usagers.

Rappel important : la permanence juridique n'a pas pour vocation de traiter les dossiers de A à Z mais essaye d'apporter de 1^{ères} réponses et ensuite en cas de besoin d'orienter les gens qui viennent nous voir dans la bonne direction, comme le montre le tableau suivant :

NB DE FICHES		15 40 3 16 20 80						
CRITERES CLASSANTS		FEMME SEULE	HOMME SEUL	TRANS EXUEL -LE	COUPLE FEMME	COUPLE HOMME	Totaux	
RENSEIGNEMENTS	IMMEDIATS	13	35	2	13	17	67	
	DIFFERES	2	5	1	3	3	5	
ORIENTATION	INTERNE	ASSOCIATION ADHERENTE	1	9		2	5	15
	EXTERNE	PROFESSIONNELS + ASSO	2	8	1	4	6	38

Ainsi si l'on se base sur nos 94 fiches de consultations exploitées, 80 ont fait l'objet d'un renseignement immédiat et 14 d'entre elles ont été accompagnées d'un renseignement différé, le taux de réponse effective immédiate est donc de l'ordre de 85%.

La permanence juridique, dans la mesure où de nombreuses situations ne peuvent trouver une réponse complète et unique seulement sous un aspect légal oriente fréquemment les usagers qui ont besoin d'un soutien complémentaire vers les permanences sociales et psy (et maintenant même vers la permanence insertion et emploi).

Les orientations vers les associations adhérentes (en plus des autres permanences) concernent essentiellement l'ARDHIS, pour le droit des étrangers et vers SOS Homophobie.

Les orientations vers les professionnels s'expliquent par la poursuite des actions des usagers avec l'appui de notaires et avocats que nous savons sensibles à ce contexte spécifique.

Comme nous l'avons déjà un peu amorcé en 2007, et même si ce n'est en principe pas le mode de fonctionnement prévu pour la permanence juridique et que nos moyens en ce sens restent relativement limités (nous sommes tous des bénévoles et ne sommes pas en mesure d'avoir la même réactivité qu'un service assistance et conseil permanent), nous essayons de répondre en dehors du cadre habituel des rendez-vous du samedi aux demandes urgentes ou lointaines qui nous sont relayées, soit par téléphone soit par mail.

Même s'il est plus difficile de collecter des bases statistiques similaires aux précédentes (sur la permanence du samedi donc), on constate une augmentation sensible du nombre de contacts noués ainsi par rapport à l'année dernière :

31 demandes en 2008 (24 en 2007, +29%)

- 12 en droit de la famille
- 9 en droit des étrangers
- 8 en droit pénal
- 2 en droit du travail

La permanence s'efforce par ailleurs de participer également aux formations des volontaires afin d'assurer un meilleur fonctionnement et un échange d'informations plus efficace avec les volontaires de l'accueil, à travers notamment un début de sensibilisation aux problématiques juridiques pour lesquelles nos usagers sont susceptibles de venir nous solliciter (PACS, adoption, homophobie, permis de séjour par exemple...).

La permanence essaye également d'apporter sa contribution de la meilleure manière possible à l'équipe d'administration du centre sur les questions de droit, elle est tout à fait prête également à tenter de répondre à des questions posées par nos associations adhérentes (comme récemment sur des statuts par exemple), mais bien entendu dans un cadre clair et bien délimité (la rencontre pouvant se faire à l'occasion des permanences classiques peut-être ?) et là encore sans que nous soyons à même de traiter les dossiers directement par la suite.

4 articles ont été écrits par nos avocats et juristes et publiés dans Genres en 2008 (le challenge initialement prévu était de 3, pari tenu donc !!!), 2 sur le fonctionnement de la permanence, 1 sur les droits des salariés pacsés en entreprise, 1 autre sur le droit des étrangers, notamment sur ceux liés au PACS en terme de délivrance de permis de séjour.

Nous essaierons de faire aussi bien en 2009, afin de coller à l'actualité et essayer même d'anticiper, de signaler et d'expliquer aux mieux les évolutions de la loi que nous continuons à espérer dans le bon sens pour faire évoluer de manière favorable les droits des personnes LGBT.

Dans le même ordre d'idée, nous envisageons toujours d'organiser dans le cadre des nouveaux locaux du Centre, des réunions générales d'informations sur des sujets importants et qui intéressent beaucoup d'entre nous, le PACS, l'homoparentalité notamment.

Autres pistes de réflexion (pas forcément nouvelles d'ailleurs) que nous n'avons pu mettre en œuvre en 2008, qui a été une année charnière plutôt chargée : approfondir encore la collaboration avec les autres permanences bénévoles du Centre (psychologique, santé, et sociale), créer des fiches informatives (contacts associatifs, administratifs et professionnels du droit), à destination des usagers venus en consultation, un guide des questions les plus souvent rencontrées et des réponses les plus adéquates avec des fiches de définition pour augmenter la réactivité.

LA PERMANENCE SOCIALE

FONCTIONNEMENT

La permanence sociale se tient le jeudi de 18h30 à 20h00. Des professionnels de l'action socio-éducative reçoivent habituellement en binôme toute personne qui les sollicite. Les rendez-vous sont pris le plus souvent par avance auprès de l'accueil du Centre.

Les entretiens se déroulent sur des plages de 30 minutes à 1h00. Cette durée est fonction du nombre d'usagers prévus (trois au maximum) et de la complexité ou non de la demande.

OBJET

La permanence sociale est partie prenante du projet statutaire du Centre LGBT Elle a vocation à accueillir toute demande à partir d'une thématique sociale. Au regard de son cadre de travail, elle ne se substitue pas aux dispositifs de droit commun, qu'ils soient municipaux, régionaux ou nationaux.

Structurellement spécifique et communautaire, elle est l'interface des services qui sont à même de traiter les questions sociales. Aussi, les professionnels bénévoles sont attentifs à recueillir la demande, à aider l'usager à la formaliser afin de l'informer sur ses droits et l'orienter vers les dispositifs associatifs ou administratifs.

Toute demande n'appelant pas une réponse opératoire, la permanence peut recevoir une même personne à plusieurs reprises avant qu'une orientation et un relais soient possibles.

Enfin, la permanence peut allouer, après évaluation, des aides ponctuelles sous forme de chèques services. Ils sont destinés à l'achat alimentaire, d'hygiène ou vestimentaire ainsi qu'au paiement de nuitées d'hôtel.

Compte tenu de l'activité du Centre LGBT, la permanence privilégie les bénéficiaires qui temporairement se trouvent en situation précaire : rupture familiale post coming-out et séparation de couple.

La pérennité ainsi que le montant de ces subventions n'étant pas acquis, l'équipe est susceptible de modifier les règles d'attribution de ces aides en accord avec le bureau du Centre LGBT.

EXERCICE 2008

L'équipe des bénévoles était constituée de quatre professionnels de janvier à août, puis trois jusqu'en décembre 2008 après le départ en province de l'un d'eux.

Les bénévoles ont tenu soixante heures de permanence durant lesquelles soixante douze personnes ont été reçues sur les quatre-vingt qui avaient pris rendez-vous.

L'orientation sexuelle des usagers est rarement abordée pour elle-même, elle l'est parfois à partir de situations spécifiques. Le plus souvent, elle est implicite.

La personne qui sollicite un rendez-vous est majoritairement de sexe masculin (pour les deux tiers), âgée de moins de quarante cinq ans et en situation précaire.

Ce dernier élément est un invariant qui se décline comme suit :

- précarité affective : histoires de vie ponctuées de ruptures multiples, pour certaines anciennes et précoces, dès l'enfance.

- précarité matérielle et financière : bas niveau de qualification, difficultés d'accès à l'emploi, à un logement autonome, aux dispositifs de soins.

La permanence sociale reçoit aussi nombre de personnes en rupture de soins psychiatriques, lesquelles rencontrent diverses difficultés majorées par leur état de santé. Elles n'ont pas toujours de demande particulière, mais viennent déposer une parole que nous prenons soin d'accueillir. Nous veillons également, lorsque c'est possible, à les inviter à reprendre contact avec le dernier espace de soins psychiques où elles ont consulté. Il arrive qu'à l'issue de l'entretien, l'utilisateur demande à contacter la permanence psychologique.

Un nombre significatif de personnes migrantes, dont les difficultés de régularisation sur le territoire majorent les facteurs de risque cités plus haut, sollicitent la permanence. L'association ARDHIS est notamment un précieux relais.

Un public fait son apparition cette année avec la venue des jeunes majeurs, bénéficiaires jusqu'à la majorité d'un accompagnement au titre de l'enfance en danger. L'interruption de toute prise en charge éducative à 18 ans révèle pour ces jeunes la fragilité de leur entrée dans la vie adulte, d'autant plus qu'ils ne bénéficient d'aucune aide de l'Etat ou de la Région.

Enfin, la permanence a alloué la somme de 1 640 Euros sous la forme de chèques services auprès d'utilisateurs. Cette forme de réponse ne peut être que transitoire et soutenir matériellement des personnes dont la situation est en voie de résolution via les dispositifs de droit commun.

PERSPECTIVES

La présence pérenne de quatre puis trois bénévoles a favorisé la tenue d'un plus grand nombre de permanences. En conséquence, cet espace est mieux repéré et a accueilli plus d'utilisateurs cette année.

L'inscription de notre action dans une logique de réseau avec les nombreuses associations communautaires hébergées au Centre LGBT, ainsi qu'avec toutes celles dont l'activité et les préoccupations rencontrent les nôtres, est continuellement à renforcer.

Le référent de la permanence sociale depuis 4 ans, la quitte ce mois-ci, engagé dans de nouveaux projets. Le Centre le remercie pour son constant et efficace investissement.

Nous espérons que d'autres professionnels de l'action socio-éducative nous rejoindront afin de pérenniser notre travail qui, plus qu'un « guichet social », se veut un lieu d'accueil et d'écoute.

LA PERMANENCE PSYCHOLOGIQUE

La perception du cadre

Tout d'abord, il est tout à fait essentiel de tenir compte de la dimension de l'investissement du cadre dans lequel se déroulent les entretiens (c'est-à-dire le Centre LGBT), dans la mesure où il précède celui de la personne du psychologue.

En effet, les personnes LGBT venant consulter (qui ne sont pas toujours des usagers du Centre) précisent très vite qu'elles ont choisi de venir consulter au Centre LGBT non seulement pour se sentir protégées au sein d'une structure bienveillante mais aussi parce qu'elles ont le sentiment qu'elles seront mieux comprises.

Dans ce contexte, l'investissement du thérapeute bénéficie de la perception positive a priori du cadre proposé par le Centre et concerne également des personnes déjà prises en charge par ailleurs par un psychologue, un psychiatre ou bien un psychanalyste. Dans ce cas, assez fréquent, les usagers ne viennent pas pour être orientés mais pour accéder à une écoute spécifique et aux compétences particulières prêtées à un psychologue exerçant dans le cadre d'un Centre destiné à des personnes LGBT.

Il semble que la dimension de l'orientation sexuelle soit vécue comme un trait particulier requérant une approche de spécialiste et cela au-delà d'une stratégie défensive contre l'homophobie ambiante par exemple. Ce choix paraît correspondre à un désir d'identification et de partage culturel plus qu'à une recherche de tolérance, dans la mesure où ces personnes LGBT ne considèrent pas leur orientation sexuelle comme pathologique. Elles expriment alors le vœu implicite d'être aidées pour leurs difficultés et non pour une orientation sexuelle qu'elles ne ressentent pas comme source des difficultés et de la souffrance psychique pour lesquelles elles viennent consulter.

La demande et l'adresse

Quant à la nature de la demande proprement dite, on constate qu'elle relève rarement d'une prise en charge au long cours, c'est-à-dire de psychothérapie. Dans la plupart des cas, il s'agit de demandes de soutien ponctuel dans le contexte d'une orientation sexuelle LGBT identifiée comme spécificité fondatrice de l'identité et de la vie relationnelle, en tous cas une composante essentielle de la personnalité.

Souvent ces usagers ont déjà fait un travail de réflexion sur eux-mêmes et les questions qu'ils se posent évoquent le plus souvent une période de crise (en particulier celle du milieu de la vie) éprouvée comme une impasse passagère nécessitant un accompagnement étayant jusqu'à son élaboration voire sa résolution.

Les entretiens avec un psychologue du Centre LGBT sont alors perçus comme un espace et un temps particuliers de mise entre parenthèses, des parenthèses protectrices qu'il s'agit de quitter lorsque la crise est dépassée. Cependant, pour un certain nombre d'entre eux, jeunes gays, femmes découvrant leur homosexualité, personnes transgenres, en quête d'informations et de soutien, il semble particulièrement important d'accueillir et de contenir cette période de bouleversement pour permettre une stabilisation grâce à un cadre et une prise en charge sécurisants et dans la perspective d'un dépassement de cet état de vulnérabilité.

En effet, une orientation dans ce contexte de fragilité pourrait s'avérer prématurée et ne doit intervenir qu'après une certaine maturation de la demande, pour ne pas être vécue sur le mode de l'abandon et provoquer un nouveau bouleversement que la personne n'est pas encore capable d'affronter. Il s'agit alors de « gérer » le nombre d'entretiens (au nombre de trois en principe, ils pourront être suivis ou espacés) dont dispose le psychologue dans le cadre de sa permanence en fonction de la situation, de l'état psychologique de l'utilisateur afin d'évaluer cette période d'accompagnement jusqu'à une issue satisfaisante ou une orientation.

Un certain nombre d'usagers seront alors adressés à des structures externes où ils seront pris en charge en fonction de leur problématique : à cet égard il serait utile de constituer un réseau garantissant la gratuité des soins pour des personnes parfois en situation précaire. L'orientation peut également se faire dans le cadre du Centre LGBT (vers des activités ou des associations), en particulier pour des situations où la souffrance psychique est induite par un isolement.

On peut imaginer alors que l'expérience d'un nouveau type de socialisation dans un cadre LGBT permettra l'atténuation de ce sentiment par la constitution de nouveaux liens sociaux, affectifs, permettant l'identification et l'étayage : activité jeunesse, Vendredi des Femmes, associations de personnes transgenres, APGL, etc.

Population et problématiques

La population exprimant une demande de soutien psychologique n'est pas toujours superposable à celle fréquentant le Centre. On constate souvent que pour certains le besoin de consulter est parallèle à une ouverture au monde LGBT et en particulier au monde associatif.

Pour l'utilisateur lui-même, c'est l'occasion d'une rencontre dont les répercussions dépassent la consultation elle-même.

En effet, ils expérimentent alors un lien social de nature différente qui débute dès l'accueil téléphonique et surtout l'entrée dans les lieux. On peut remarquer une nette prédominance parmi les usagers de deux classes d'âge : l'une de jeunes adultes et une autre « autour de la maturité » présentant une problématique de crise du milieu de vie comportant pour les personnes LGBT certaines particularités.

Un certain nombre d'entre elles en effet vivent cette période non seulement comme une période de bilan et de remise en question mais aussi comme un véritable bouleversement équivalent à une renaissance (douloureuse car elle implique souvent remaniements et séparations).

Cette situation rapproche ce public de la sensibilité d'une population bien plus jeune mais s'accompagne en revanche d'un mouvement dépressif lié au « temps perdu ». Pour d'autres, il s'agit de problématiques plus classiques : difficultés liées au couple (sérodiscordance, rupture), à la famille (homoparentalité, coming out, homophobie intrafamiliale), aux pratiques à risques, à l'identité de genre, à l'homophobie. A cet égard, on remarque la relative rareté des discours évoquant l'homophobie sociale (dans le cadre professionnel par exemple) et établissant un lien entre le mal-être exprimé et une quelconque homophobie subie, ce qui libère considérablement le travail concernant la problématique personnelle.

On peut penser que dans ce cas les personnes s'adressent directement à une écoute spécialisée (SOS homophobie) ou que peut-être progressivement on assiste à une consolidation des identités LGBT favorisée par un plus grand poids des discours militants LGBT. Enfin, en ce qui concerne la prévention (demeurant une préoccupation essentielle du Centre LGBT), le travail effectué pendant l'entretien « doit demeurer sans visée éducative » (celle-ci sous-tendant le jugement et par conséquent l'infantilisation de l'utilisateur) mais favoriser la prise de conscience des mécanismes qui l'entravent.

Objectifs 2009

On peut espérer que l'offre diversifiée du pôle psychologique récemment développé permettra au Centre LGBT de mieux répondre à la complexité de demandes imbriquées dans le contexte de la seule permanence psychologique, axée quant à elle sur la prise en charge individuelle.

En effet, il est probable que la possibilité de prise en charge collective par l'intermédiaire de groupes de paroles permettra plus de souplesse dans l'adaptation à une demande visant parfois moins l'introspection individuelle (réservée peut-être à un second temps de

l'élaboration) que le partage et l'échange au sein d'un cadre thérapeutique bienveillant offrant l'opportunité d'une découverte de soi avec et à travers l'autre.

Bilan chiffré de l'une des permanences psy, celle du lundi soir sur à peine 6 mois, activité limitée du fait des baisses d'affluence du Centre pendant les périodes de vacances.

– Désormais 2 psy hommes et 2 psy femmes tiennent chacun une permanence au Centre.

Profil des personnes reçues.

Nombre de personnes reçues	Sexe		Tranches d'âge			Provenance	
	F	H	20-34	35-44	+de 45	Ile de F	Province
11	3	8	3	6	2	9	2

Problèmes les plus fréquemment évoqués au cours des entretiens.

Victime d'homophobie	Problèmes conjugaux familiaux	Problèmes identitaires de genre	Interrogation sur l'orientation sexuelle	Dépression
1	11	1	1	10

N.B : Le nombre de personnes ne reflète pas le nombre de rendez-vous (20 au total). Plusieurs d'entre elles ayant été reçues plus d'une fois.

Groupe de paroles - Violence dans les couples de femmes.

Le groupe de parole, ouvert en mai 2007 sur le thème de la violence dans les couples de femmes, s'est tenu régulièrement tous les premiers samedi du mois.

Il est ouvert à toutes celles qui sont confrontées à la violence, la leur ou celle des autres.

Pour le moment, le groupe fonctionne comme un moment de soutien et de déchiffrement de ces situations.

Celles-ci sont complexes et font intervenir différentes formes de violence dont la parole. Mais aussi l'autoagression.

Il importe de comprendre la progression de la violence, et comment celle-ci engendre des réponses du même type.

Enfin, l'un des objectifs du groupe est de sortir de l'état de sidération, c'est à dire d'immobilité des émotions et de la pensée qu'elle génère.

Sur le plan de la fréquentation, malgré un intérêt certain pour ce thème et une bonne diffusion (flyers, *Genres*, annonces diverses) le groupe se constitue lentement.

En 2008, le groupe ne s'est pas élargi mais continue à exister et à tenir son rôle de soutien et de lieu de réflexion. Il a créé une association et un blog (VEF pour violences entre femmes) qui permet aussi de nouer des liens avec les autres associations françaises et internationales qui travaillent sur ce thème et bien sûr avec le Centre lui-même. Cela permet de donner un cadre à notre réflexion qui devrait s'en trouver un peu étayée.

LA PERMANENCE ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Contexte

Les tâches de cette permanence vont de l'aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, en passant par des conseils de réorientation, de la guidance pour des démarches relative à l'emploi ou à la formation jusqu'à l'orientation vers des emploi en intérim social (insertion par l'économique, vacations ou en CDD).

L'activité de cette nouvelle permanence d'accompagnement vers l'emploi, ouverte en avril 2008 est à disposition du public chaque samedi de 16h à 18h30 et ce depuis le mois de juin 2008.

Elle avait lieu avant 2008 en semaine, le lundi soir et était animée par une seule volontaire.

Les personnes qui le désirent sont reçues et conseillées durant une demi-heure et, au maximum, pour trois séances.

Les services supports (psy, droit...) du centre sont mis à contribution lorsque la personne le désire ou le nécessite.

Personnes en charge de l'activité accompagnement vers l'emploi :

Trois professionnels ont tenu cette permanence, deux autres volontaires sont arrivés pour renforcer l'équipe.

Moyens utilisés :

Un bureau du Centre avec ordinateur mis a disposition

Les chiffres

Nombre de personnes reçues : 21

Hommes : 14

Femmes : 07

Transgenre : 00

Tranche d'âge	
20-29	04
30-39	04
40-45	10
46-50	02
50-55	01
Plus de 56	00

Origine géographique	
France	17
Union Européenne	02
Afrique du Nord	02
Afrique subsaharienne	00
Asie	00
Amérique latine	00
Autre	00

Département d'habitation	
75	20
92	
77	
93	
78	
94	
91	
95	01
Autre	

Logement	
stable	12
précaire	04
Pas de logement	05
Autre	

Situation familiale	
Vit seule	13
Vit avec ses enfants	00
A des enfants ailleurs	00
Vit en couple	03
Vit avec des amis	05
Autre :	00

Ressources	
salariée	05
perçoit l'AAH	01
perçoit le RMI	00
perçoit des AS	05
sans ressources	10
Autre	00

Situation administrative	
Nationalité française	17
Etranger en situation régulière, peut travailler en France	04
Etranger en situation régulière, ne peut pas travailler en France	00
Etranger en situation irrégulière	00
Non renseigné	00

Couverture sociale	
Sécurité sociale	18
CMU	03
AME	
Mutuelle	
CMU Complémentaire	
Aucune	

Commentaires :

Nous avons identifié
8 personnes en situation de handicap

Résultats :

EMPLOI	05
FORMATION	01
CONSEIL	10
ORIENTATIONS VERS UN DISPOSITIF EN EXTERNE	05
ORIENTATIONS VERS DES RESSOURCES INTERNES	12

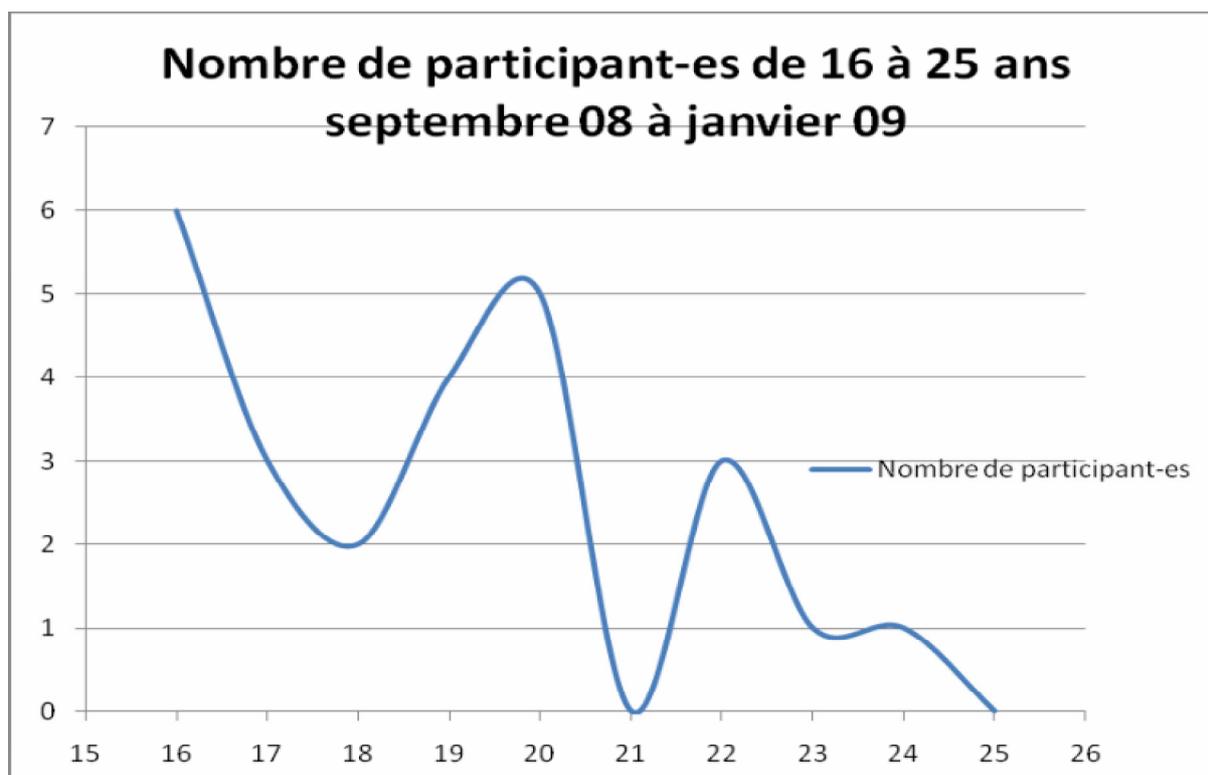
L'ACTIVITE JEUNESSE



Rapport activité jeunesse du Centre LGBT, de septembre à décembre 2008

L'activité jeunesse LGBT accueille 25 jeunes, âgés de 16 à 25 ans, tous les mercredis de 14h à 19h.

L'effectif se compose de 22 garçons se définissant tous comme homosexuels, 2 filles lesbiennes et deux transsexuels male to female l'un des deux commencent son protocole de transformation.



Age	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16
Nombre de participant/es	0	1	1	3	0	5	4	2	3	6

Communication :

Le blog des jeunes : www.blog.centrelgbtParis.org

Ce blog sert d'outil de communication entre l'animatrice de l'activité jeunesse LGBT et les jeunes de l'activité inscrits ou non à l'activité.

Il a permis à de nombreux jeunes de me contacter pour des informations sur l'activité et à d'autres Internautes, pour des questions d'ordres sociales, pour lesquelles je me suis faite le relais vers des personnes ressources.

La presse LGBT :

Un journaliste et un photographe de Têtu magazine sont venus faire un reportage sur l'activité jeunesse LGBT, un mercredi après-midi.

Un article en double page a ensuite été publié, dans la rubrique jeune 16-25 ans, de la revue.

Cet article a eu un écho favorable auprès du public « jeunesse LGBT », qui s'est manifesté par mail après la lecture de cet article.

Programme :

Depuis le mois de septembre, les mercredis jeunesse LGBT suivent à peu près cette architecture :

14h à 16h : Accueil, jeux de société et convivialité.

L'objectif de l'accueil et de la convivialité est d'ouvrir aux jeunes un espace de communication et d'expression dans le non-jugement et la bienveillance.

Certains jeunes arrivent à l'activité avec une appréhension et une image dévalorisante de leur identité LGBT.

L'activité jeunesse tente de leur apporter une image positive d'eux-mêmes ainsi que des représentations valorisantes de l'homosexualité féminine ou masculine, de la bisexualité et de la transsexualité.

16h00 à 19h00 : Activité artistique, sortie culturelle (cinéma, musée, exposition, ou théâtre).

Il nous arrive d'organiser des sorties théâtre ou des repas, en dehors des horaires du mercredi.

Voici le programme des mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2008 que j'ai pensé et mis en place.

Au mois de septembre, je me suis concentrée sur les demandes des jeunes en matière d'activités artistiques et de sorties culturelles.

Programme du mois de septembre 2008 :

Pour le moment l'activité jeunesse se déroule en deux temps :

- a- une première partie de l'après-midi de 14h à 16h consacrée à l'accueil et la convivialité (jeux de société).
- b- une deuxième partie de l'après-midi consacrée à une sortie culturelle

Mercredi 10 septembre :

Exposition à la Maison européenne de la photographie

Mercredi 17 septembre :

Séance de cinéma " Comme les autres "

Mercredi 24 septembre :

-14h à 16h Accueil, convivialité et jeux de société

-16h départ du centre pour les Galeries Lafayette et l'exposition « *Swing* » avec Michel Abdoul, les deux commissaires de l'exposition ont imaginé un événement largement inspiré de l'œuvre du célèbre photographe de stars Jean-Paul Goude et de son film "So far, So Goude".

A 17h découverte de la performance intitulée "Le Corps et ses ivresses".

Programme du mois d'octobre 2008

Mercredi 01 octobre :

-14h à 16h30 Accueil, convivialité et distribution de flyers concernant la fête du livre au Centre LGBT le week-end du 11 octobre

-16h30 retour au Centre pour un goûter bien mérité suivi d'une séance DVD autour du film « Trans América » ; à la fin du film, prise d'un temps pour parler de la transsexualité.

Mercredi 8 octobre :

- 14h à 16h Accueil, convivialité et échanges, discussion autour de L'EXISTRANS, marche des trans et des intersexes le samedi 11 octobre à 14h, métro Belleville.

- 16h à 17h Pause goûter et jeux de société.

- 17h départ à la maison européenne de la photo pour l'exposition de Roman Cieslewicz "Photo-Graphik".

Mercredi 15 octobre :

Comme d'habitude, ce mercredi commence par un espace dédié à la convivialité et la bonne humeur.

Le temps étant aussi clément que ces derniers jours, nous sortons du Centre passer un moment au Jardin Anne Franck vers 16h pour un goûter à ciel ouvert. Retour au Centre vers 17h pour commencer un atelier artistique création-collage.

Samedi 18 octobre :

Spectacle "PLACE DES MYTHOS".

L'homophobie traitée par des jeunes de banlieue. SOS homophobie l'a récompensée du Toleranza Price l'année dernière et lui a remis le Prix du Public, lors du premier festival de théâtre LGBT

Centre d'animation MJC Paris-Mercoeur, 4, rue mercoeur 75011 Paris.

Programme du mois de novembre

Mercredi 5 novembre :

Dans le cadre du festival de films gay et lesbien de Paris nous nous rendons au cinéma Le Latina assister à la projection de :

MON VOYAGE D'HIVER de Vincent Dieutre.

Hanté par la figure de Schubert, Vincent, homosexuel cultivé et fragile à l'aube de ses 40 ans, s'embarque avec son filleul Itvan pour un ultime et beau voyage.

L'homme et l'adolescent traverseront une Allemagne enneigée, battue par les vents et peuplée de fantômes, notamment celles d'ex-amants. Entre blessures du passé et vastes chantiers de la réunification, l'homme tente de changer le regard d'Itvan sur ces villes, ces paysages, invoquant tour à tour l'histoire, la poésie, et la musique.

Mercredi 12, 19 et 26 novembre :

La première partie de l'après-midi de 14h à 15h30 reste consacrée à la convivialité, l'échange et la bonne humeur.

A partir de 15h30, nous nous réunissons et réfléchissons ensemble à l'écriture d'un synopsis dans le cadre du concours de scénarios contre l'homophobie intitulé "jeune et homo sous le

regard des autres » proposé par l'INPES, le ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Programme du mois de décembre :

Mercredi 3 décembre

Nous avons un délai de dernière minute qui nous permet de peaufiner notre synopsis que nous n'avons pu boucler malgré toutes les bonnes volontés des dernières semaines.

Mercredi 3 décembre est donc dédié de nouveau à la finition de ce projet au combien captivant pour l'ensemble des participants.

La date avant laquelle les synopsis devront être postés sur www.le-regard-des-autres.fr est reportée du 2 au 16 décembre 2008.

Mercredi 10 décembre :

Nous réfléchissons ensemble au menu du repas de Noël jeunesse LGBT le vendredi 12 décembre de 18h à 23h.

Vendredi 12 décembre :

Ce soir de 18h à 23h l'activité jeunesse LGBT prépare et déguste son repas de Noël.

Mercredi 17 décembre :

Nous réalisons une carte de bonne année sur laquelle les jeunes inscriront ce qu'ils ou elles se souhaitent comme réussite et bonheur pour l'année 2009 !

LE POLE SANTE

FICHE DE POSTE DU CHARGE DE PREVENTION

Missions prioritaires :

- Assurer la permanence d'accueil, d'écoute et d'évaluation de la problématique et de la demande de l'utilisateur.
- Orienter vers la permanence de soutien psy, sociale ou juridique selon les besoins de l'utilisateur.
- Veiller à l'approvisionnement en préservatifs et en documents de prévention en tout genre pour le local, pour la tenue des stands de prévention et des actions de terrain.
- Organiser l'espace pôle santé du Centre LGBT
- Etre en lien avec la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, la Direction Générale de la Santé, la RIF et participer aux différentes réunions.
- Etre en lien avec les autres associations de prévention.
- Organiser des actions de prévention de terrain ;
- Assurer la présence du Centre LGBT sur des stands à thème de prévention pendant les colloques, forums ou autres manifestations événementielles.
- Créer et assurer le suivi de projets inter associatifs (avec les associations membres du Centre LGBT, mais aussi avec les associations de prévention ou d'autres associations.) ;
- Etre en lien avec le SNEG.
- Animer des groupes de réflexions sur des sujets spécifiques.
- Organiser et animer des ateliers à thèmes.

Missions secondaires :

- Elaborer des documents de visibilité du pôle santé et en assurer leur publication.
- Rédaction d'articles pour le bulletin « genre ».
- Suivi des questions de santé sur le forum du site Internet.
- Création d'une « newsletter ».
- Organiser des événements ponctuels liés à la santé.

Rapport d'activité 2008 Du Chargé de Prévention Santé

Une première année passée dans nos nouveaux locaux a permis de constater une modification importante dans la fréquentation des permanences du Chargé de Prévention Santé. En particulier des questions venant d'utilisateurs autres que de la communauté LGBT : touristes, passants, enseignants, associations en rapport avec la santé, amis, parents de personnes LGBT. Nous recevons de plus en plus de personnes étrangères vivant en France ou de passage en Ile-de-France.

La permanence d'écoute et d'orientation créée depuis 3 ans représente toujours la plus grande part de l'activité de ce poste à temps partiel.

Les entretiens autres que les questions de prévention abordées dans le Centre sont anonymes et confidentiels si l'utilisateur en fait la demande, permettent l'évaluation des problèmes posés. L'écoute est prépondérante pour aborder ensuite la prévention qui est alors beaucoup mieux perçue.

Le rôle du chargé de prévention santé quand les entretiens le nécessitent est d'orienter l'utilisateur vers des permanences internes ou externes de soutien psy, social ou juridique. Mais aussi de faire connaître les activités du Centre et de ses associations quand il s'agit d'apporter une aide à des problèmes de recherche d'identité, mal être, mésestime de soi, tendances suicidaires, homophobie ou prise de substances.

Autres tâches du chargé de prévention santé :

- Approvisionnements en matériel de prévention :
 - Préservatifs féminins et masculins, dosettes de gel et digues dentaires.
- Préparation du matériel de prévention lors des stands et des actions de terrain :
 - Soirées au Tango organisées par le Centre.
 - Printemps des associations.
 - IDAHO.
 - Festival du film lesbien Cineffable.
 - Journée portes ouvertes au Centre pour la Journée mondiale de lutte contre le sida le 1^{er} décembre.
- Organisation de l'espace Santé Prévention. Commandes des documentations, réception et installation dans les présentoirs.
- Réunions avec les structures régionales et nationales de santé.
- Participation à des colloques sur le VIH et les IST.
- Liens avec les autres associations de prévention.
- Accueil en entretien d'information : d'étudiants infirmiers, de chargés de prévention et d'associations étrangères de prévention.
- Elaboration de fiches d'entretiens et de fiches de synthèse mensuelles.
- Formation de volontaires du Pôle Santé Prévention.
- Information donnée à 6 nouveaux volontaires accueil et bar pour qu'ils puissent orienter vers la permanence santé des usagers en questionnement ou en souffrance morale.

LES 3 FORMES D'ENTRETIENS avec nos usagers :

- 1 *L'utilisateur, n'est pas venu dans un but prévention/santé* : il consulte la documentation proposée et pose ses questions d'une manière informelle et brève. Cette formule se retrouve de 2 à 5 fois pour chaque permanence.

	2006	2007	2008	Variation 2007/2008
Questions/Réponses de moins de 10mn	320	250	340	+38%

- 2 *L'utilisateur souhaite obtenir des renseignements précis dans le domaine de la prévention/santé mais il n'est pas nécessaire ou il ne souhaite pas avoir un entretien confidentiel.*

	2006	2007	2008	Variation 2007/2008
Questions/Réponses de moins de 20mn	70	100	90	-10%

- 3 *L'utilisateur a pris ou non rendez-vous et souhaite avoir un entretien confidentiel.*

	2006	2007	2008	Variation 2007/2008
Entretiens confidentiels	103	125	130	+ 4%

LES ENTRETIENS ANONYMES ET CONFIDENTIELS :

Quantité et durée :

	2006	2007	2008	Variation 2007/2008
Nombre de permanences	140	156	140	- 10%
Nombre d'entretiens	103	125	130	+ 4%
Durée moyenne d'un entretien (en min.)	35	34	33	s=

Détail des entretiens :

	2006	2007	2008	Variation 2007/2008
Téléphoniques	6%	11%	7%	- 4%
Sur RDV	36%	30%	30%	=
Impromptus	58%	59%	63%	+ 4%
Hommes	78%	77%	73%	- 4%
Femmes	20%	22%	26%	+ 4%
Transgenres	2%	1%	1%	=

Le peu de personnes transgenres reçues s'explique naturellement par la présence hebdomadaire de l'Association Syndrome de Benjamin.

Cette année, 58% des personnes ne connaissaient pas le Centre lors de l'entretien, 57% étaient Parisiennes.

Par tranche d'âge :

	2006	2007	2008	Variation 2007/2008
< 20 ans	6%	5%	2%	- 3%
de 20 à 24 ans	12%	9%	13%	+ 4%
de 25 à 34 ans	34%	27%	24%	- 3%
de 35 à 44 ans	25%	33%	35%	+ 2%
de 45 à 54 ans	15%	24%	21%	- 3%
55 ans et +	8%	4%	5%	+ 1%

Les femmes, sollicitent moins d'entretiens mais posent toujours de plus en plus de questions concernant la prévention. (Chiffres encore inexistant en 2006).

	2007	2008	Variation 2007/2008
< 20 ans	3%	3%	=
de 20 à 24 ans	14%	12%	-2%
de 25 à 34 ans	41%	41%	=
de 35 à 44 ans	31%	29%	-2%
de 45 à 54 ans	10%	9%	-1%
55 ans et +	1%	3%	+2%

Problèmes évoqués :

La prévention est abordée dans 70% des entretiens, soit 20% de plus que l'an passé.

La possibilité d'aborder le domaine de la prévention n'est possible qu'après avoir écouté d'autres problématiques de santé ou de comportements à risque. Cette écoute particulière conduit de plus en plus d'utilisateurs à demander une adresse pour pouvoir effectuer un multi dépistage alors qu'ils ne l'envisageaient pas au début de l'entretien.

- de 30 à 50% : VIH, autres I.S.T.
- de 20 à 30% : Questions de couple, recherche d'identité.
- de 10 à 20% : Pratiques sexuelles à risque, santé mode de vie, mal être, mésestime de soi, tendances suicidaires, homophobie, couples séro-différents, drogues.

Suites données :

	2006	2007	2008	Variation 2007/2008
Ecoute - counseling	35%	45%	48%	+ 3%
Orientation interne associations	28%	40%	39%	- 1%
Orientation CDAG, médecins	15%	51%	40%	-9% (a)
Orientation externe psy	13%	9%	10%	+ 1%
Orientation interne psy	9%	13%	8%	- 5%
Orientation interne juridique	2%	3%	3%	=
Orientation interne sociale	1%	5%	5%	=

(a) Cette variation est à moduler pour cette année, en effet nous recevons beaucoup moins de demande d'adresses de médecins gais et nous orientons plus d'utilisateurs après des entretiens approfondis vers des Centres de Dépistage Anonyme et Gratuit.

Pour 2009 nous apporterons plus de précision dans les chiffres :

- Orientation vers des dépistages et consultations Infections Sexuellement Transmissibles dans les CDAG.
- Orientation vers l'Association des Médecins Gays ou d'autres professionnels de Santé.

Entretiens autres qu'avec les usagers :

- Dr Nicolas FOUREUR « Etats Généraux Préventions ».
- Pierre BONNY « appel à témoins pour sa thèse ».
- Art de Vivre « pour un projet de cours de Yoga ».
- Etudiants du Collège d'Ozoir la Ferrière « préparation d'un travail collectif ».
- Université de Marne la Vallée « dossier sur les LGBT ».

Les réunions :

- 2 x Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales d'Ile-de-France.
- Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida : journée d'info du 3 avril.

Participation aux conférences débats :

- Actions Traitements du 18 septembre.

Contacts au Centre avec des associations :

- AIVH-France (Asso Internationale pour la promotion des Valeurs Humaines.)
- Etudiants contre le SIDA
- Journal du SIDA

Contacts pour partenariats à venir :

- AIDES
- AMG
- Café lunettes rouges
- Syndicat National des Entreprises Gaies
- Permanence Sociale d'Accueil Belleville pour les – de 25ans.

Participations en dons de matériel de prévention :

- Dessines moi un mouton.
- Afrique arc en ciel.
- Elèves infirmiers de l'Hôpital St Louis (stand 1^{er} déc)
- Paris en rose.
- Les Tumultueuses.
- Institut de Formation Soins Infirmiers Tenon.

En aide aux actions menées par le Pôle Santé Prévention :

- Préparation et présence aux 2 journées de dépistage VIH/S/HC avec la **Croix rouge**.
- A 2 journées portes ouvertes du Centre LGBT.
- Soirée danse contemporaine du 28 novembre.
- Préparation et présence au Stand de BICHAT du Centre LGBT.

LES ACTIONS SANTE ET LUTTE CONTRE LES I.S.T. Du Pôle santé du Centre LGBT Paris IdF

Le pôle santé constitué cette année de 8 personnes a eu une activité assez riche en 2008 avec des actions diverses et variées au Centre comme en dehors toujours menées en étroite collaboration avec Serge, chargé de prévention.

L'organisation de base consiste à tenir une permanence hebdomadaire de 2 heures les jeudis après-midi destinée à l'accueil du public pour toute question de santé et à la réalisation des différentes actions à venir (groupes de travail, contacts téléphoniques, entretiens, courriers...).

*** Au 1^{er} trimestre :**

Transition entre le Centre Rue Keller et celui de Rue Beaubourg oblige, l'activité du pôle santé a plus été consacrée à des colloques, conférences et réunions ainsi qu'à l'élaboration des projets et actions pour l'année à venir.

Un partenariat notamment avec l'Association des Médecins Gais a été évoqué pour une orientation adaptée d'usagers pouvant être confrontés à un problème de santé spécifique qu'il n'est pas toujours facile d'évoquer chez un praticien traditionnel (non gai).

*** Au 2^{ème} trimestre :**

° Après accord du bureau, le pôle santé a mis en place une permanence psychologique hebdomadaire supplémentaire.

C'est Jacqueline psychologue clinicienne bénévole du pôle qui l'anime. Le but était de renforcer un peu l'offre psychologique insuffisante au Centre.

° L'action dépistage en partenariat avec le CDAG rue de Valois (Paris 1^{er}) a été reconduite dans les locaux du Centre. Elle consiste à accueillir sur une après-midi des personnes désireuses de se faire dépister (VIH, Syphilis, Hépatites, Chlamydiae...). L'équipe du CDAG (médecin, secrétaire et infirmier) s'est déplacée avec tout le matériel nécessaire.

COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DEPISTAGE AU CENTRE LGBT Paris IdF

- L'opération dépistage anonyme et gratuit a été réfléchi début avril. Elle constitue un des projets phares du pôle santé et s'inscrit dans une continuité. En 2007, 2 opérations du même type ayant été menées dans l'ancien Centre LGBT rue Keller.
- Une réunion a eu lieu le 24 avril avec la responsable du CDAG – rue de Valois et d'un infirmier afin de finaliser le projet. La date du 4 juin ainsi que l'horaire 12h30-14h30 ont été retenus lors de cette réunion.
- A partir de là, le pôle santé a élaboré le flyer annonçant le dépistage, en a planifié une distribution ainsi que de préservatifs.
Cette distribution a eu lieu le 28 mai 2008 entre 12h et 15h dans le marais et aux alentours (Paris 4^e). Près de 900 flyers et préservatifs distribués par 9 personnes.

- * Une semaine plus tard, le mercredi 4 juin « jour J ». Présence du Chargé de prévention et de 5 membres du pôle santé dès 11h30. Préparation de l'espace collation au RDC, installation du 1^{er} étage (bibliothèque pour le prélèvement, bureau des écoutes pour l'entretien préalable du médecin et aménagement d'une petite salle d'attente en haut de l'escalier).
- Dès midi ? 4 d'entre nous sont allés distribuer à nouveau des flyers. Plus de 600 jusqu'à 14h15.
- A 13 h = 8 personnes prélevées.
A 13h45 = 18 personnes.
A 14h30 = 24 personnes
Et à 15h = 28 personnes pour finir. Nous avons dû refuser du monde l'heure étant largement dépassée.

CONCLUSION :

Au final, ce fût une très belle opération. 28 personnes dépistées en tout. Celles qui n'ont pu être prélevées ont été immédiatement orientées vers le CDAG rue de Valois.

L'équipe du CDAG très satisfaite s'est dorénavant déjà portée disponible pour une prochaine action.

° A l'occasion de la fête de la musique et de la semaine de la marche des fiertés, plusieurs actions de distribution de brochures et matériel de prévention ont été organisées essentiellement dans le quartier du marais.

° Nous avons également participé à 2 colloques et 1 congrès sur les thèmes suivants :
« Comportements sexuels en France et en Europe » au Centre Régional d'Information pour le Droit des Femmes.
« Vaccination en Ile-de-France : Du constat à l'action » au Ministère de la santé.
« Congrès MAAVAR (L'association MAAVAR créée depuis 1983 a pour objectif d'héberger toute personne en situation de rupture sociale sans discrimination, avec comme objectif la réinsertion) : L'évaluation dans le médico-social » au Sénat.

***Au 3^{ème} trimestre :**

° Multiplication de contacts inter associatifs.

° Aide à la mise en place d'un cours de gymnastique hebdomadaire par un kinésithérapeute ayant intégré depuis peu le Pôle Santé Prévention.

C'est une gymnastique douce assouplissante et tonifiante conçue pour raffermir le corps, assouplir et renforcer les articulations et affiner la taille.

L'objectif est donc autant esthétique qu'une sensation de bien être.

Les cours se décomposent en 2 niveaux.

° Deuxième dépistage en partenariat avec la Croix Rouge sur le même mode que le premier. 20 personnes sont venues se faire dépister. Un peu moins que la fois précédente.

*** Au 4^{ème} trimestre :**

° Présence du pôle santé à :

- 1 colloque intitulé LES ETATS GENERAUX DE LA SEXUALITE sur le thème «La non prévention dans l'infection à VIH : preuve de la complexité humaine» à l'espace HAUSSMANN St LAZARE.

- 1 congrès de l'Institut de Veille Sanitaire concernant le rendu de données épidémiologiques sur l'infection VIH et autres IST à l'Espace Scipion.

- 1 réunion à la DRASSIF.

- Au salon Cineffable (festival de cinéma lesbien). Réponse à toute question de santé.

° Préparation des actions dans le cadre de la semaine du 1^{er} décembre dont voici le compte rendu ci-dessous.

Compte rendu des actions – semaine du 1^{er} décembre 2008

*** Le 28 Novembre 2008 : Spectacle de danse contemporaine**

Le 28 novembre 2008 à 20 heures a eu lieu un spectacle de danse contemporaine de la compagnie DECAL&CO sur le thème « l'expression corporelle chez un corps malade ».

2 personnages en mouvement s'exposent, laissant les traces de leurs émotions, de leurs blessures. Ils nous montrent les limites physiques imposées par la maladie, ses contraintes et leur dépassement. Comment le corps malade peut-il se reconstruire et se réapproprier sa physicalité? Un spectacle mêlant danse et peinture suivi d'un échange avec le public.



Dès 19h30 = Accueil du public avec remise d'1 ticket pour remise de cadeau ultérieure.

Ce spectacle mêlant danse et peinture sur 15 minutes très intenses s'est suivi d'un échange avec le public d'une durée de 30 minutes au cours duquel les 2 danseurs Gilles et Marion ont répondu avec enthousiasme aux diverses questions qui leur étaient posées.

A 21h tout le monde s'est réuni autour d'un buffet dînatoire dans une ambiance très conviviale.

Chaque participant est reparti avec un petit cadeau.

Au total nous avons recensé entre 75 et 80 personnes au cours de cette soirée très réussie que tout le monde a appréciée.

* Le 29 Novembre 2008 : Journée portes ouvertes au Centre LGBT Paris IdF.

Présence du chargé de prévention et de deux bénévoles du pôle santé de 14h à 17h30 qui renseignaient le public sur toute question de santé.

- Des films et des clips liés à la prévention prêtés gracieusement par le CYBER CRIPS ont été diffusés.

Du matériel de prévention a été distribué ainsi que des flyers à proximité du Centre (quartier et alentours).

* 1^{er} Décembre 2008 : Journée porte ouverte à l'hôpital BICHAT

Présence du chargé de prévention et du pôle santé prévention du Centre LGBT Paris IdF à l'hôpital Bichat.

Journée préparée depuis le 21 octobre 2008 – date limite des inscriptions.

° Plusieurs réunions de travail ont été nécessaires afin de préparer le stand. (Affiches, flyers, jeux de questions « tests de connaissances », visuels sur les diverses missions du pôle santé...).

Le 1^{er} décembre :

A 8h15 = Nous nous sommes retrouvés au Centre afin de prendre tout le matériel (flyers, préservatifs, gels, fémidons, digues dentaires, affiches, banderole, nappe,...).

A 9h30 = Installation du stand.

De 10h à 17h = Déroulement de la journée. Nous étions 7 à tenir le stand.

1 - Informations, renseignements divers et variés sur le Centre et ses activités.

2 - Distributions de préservatifs, gels, fémidons, digues dentaires.

3 - Test de connaissances sous forme d'un jeu de cartes contenant (au recto une question et au verso la réponse) proposé au public.

Questions sur les thèmes suivants : PREVENTION, DEPISTAGE, TRAITEMENTS et STATISTIQUES.

Bon accueil du public à ce jeu. Une décalcomanie Ruban Rouge était offerte à chaque participant.

A 12h, le directeur de l'hôpital est venu saluer chaque stand présent dans le hall.

17h fin de la journée. Démontage des stands.

En tout 400 préservatifs, 200 gels, 50 fémidons, 10 digues dentaires et plus de 250 brochures ont été distribués.

Notre stand très animé et décoré a été fort apprécié et reconnu autant par le public que par les stands voisins.

° Elaboration du projet de dépistage rapide avec les coordinateurs de santé publique de l'association AIDES Paris Ile de France.

Présentation par 4 d'entre eux du projet à la présidente, au chargé de prévention et à la référente du pôle santé.

En tant que lieu LGBT, le Centre est un partenaire privilégié pour ce dépistage rapide.

Au cours de cette réunion, l'aspect organisationnel a été discuté. La mise en place concrète dans les locaux du centre est prévue en septembre 2009.

QUELQUES DONNEES CHIFFREES SUR L'ACTION DU POLE SANTE :

Permanences hebdomadaires	Réunions Colloques Congrès	Dépistages	Sorties de terrains	Salons Stands
Plus de 35	10	2	6	3

Cours collectif de gymnastique kinési thérapeutique

A partir du lundi 15 septembre 2008, le Centre LGBT Paris IdF propose un cours de gym kinési, donné par un kinésithérapeute diplômé d'Etat.

William, membre du pôle santé du Centre, donne ce cours chaque lundi, de 18h45 à 19h15 pour le premier niveau et de 19h15 à 20h pour le second.

Ce cours est spécialement étudié pour renforcer les muscles, les articulations, assouplir et tonifier le corps.

Il comporte aussi un travail respiratoire qui améliore l'oxygénation du sang.

Le rythme du cours permet aussi d'améliorer l'endurance du muscle cardiaque. Enfin ces exercices permettent de vraiment prévenir et combattre l'arthrose et ne comportent pas de risque pour les articulations.

Un minimum de 5 personnes et un maximum de 15 inscrits par cour.

Tout le matériel nécessaire se trouve sur place (tapis de gym, petits coussins de tête, poids et bâtons), venir simplement en tenue décontractée.

Participation aux frais - par personne : 8 euros le cours, 35 euros les 5 cours et 65 euros les 10. Prise en charge possible, s'adresser auprès du Chargé de prévention du Centre.

LES PRINCIPALES ACTIONS MENEES PAR LE CENTRE EN 2008

Une semaine d'inauguration aux couleurs de l'arc-en-ciel

Le Centre LGBT PARIS IdF a vécu ce mardi 26 février une mémorable journée d'inauguration. Nous remercions Bertrand Delanoë et tous les élus, les personnalités et les militants associatifs qui nous ont fait l'honneur de leur présence.

Après ce début très prometteur, la semaine d'inauguration continue avec mercredi de 19 heures à 20h30, le vernissage de l'exposition de peintures de Lucien Trong.

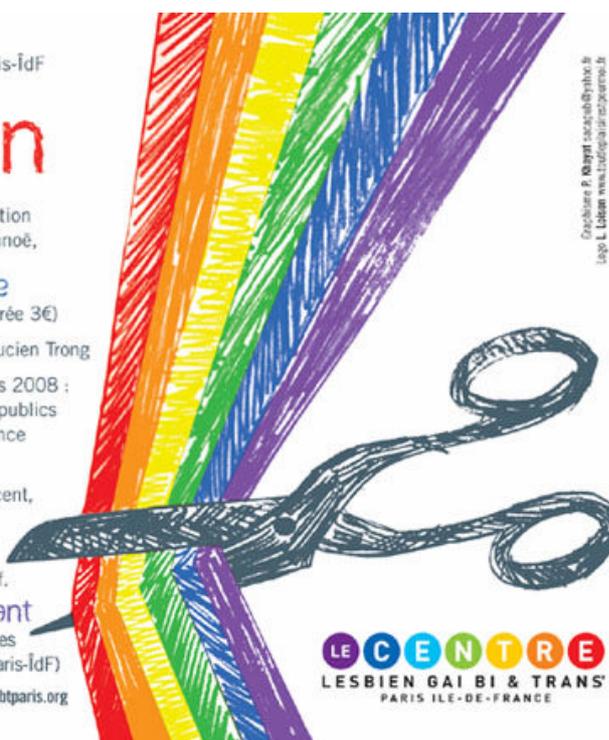
Jeudi soir, nous vous accueillerons pour un grand débat politique « Municipales 2008 : Un Centre LGBT à Paris, quels projets pour quels publics avec quels partenaires et quels soutiens ? » Ce débat sera pour nous l'occasion de faire le point sur les rapports entre une association telle que le Centre et une équipe municipale.

Egalement d'interpeller plus généralement les candidats sur leurs intentions en matière de lutte contre les discriminations et les violences et les questions de santé.

Le débat aura lieu de 20 heures à 22h30 en présence de nombreuses personnalités politiques dont :

- Pierre Yves Bournazel, porte parole de Françoise de Panafieu, Roxane Decorte, Conseillère de Paris, tête de liste de l'UMP et du Centre dans le 18ème arrondissement, Lynda Asmani, tête de liste de l'UMP et du Centre dans le 10ème arrondissement, Nicole Guedj, ancien ministre, Conseillère Régionale Ile de France et Conseiller d'Etat seront dans la salle,
- Elisabeth Fresquet Directrice de Campagne de Marielle de Sarnez et tête de liste Modem du quinzième arrondissement,
- Ian Brossat Porte Parole du PCF Paris,
- François Vauglin, délégué LGBT national du PS, candidat dans le onzième et Directeur de campagne de Patrick Bloche pour le PS,
- Denis BAUPIN, Adjoint au Maire de Paris chargé des transports, de la circulation, du stationnement et de la voirie, pour les Verts, Pascale Ourby, tête de liste des Verts dans le seizième arrondissement et Pierre Serne tête de liste des Verts à Vincennes, seront dans la salle.

Bienvenue à cette folle semaine dans un nouveau Centre haut en couleurs !



Le nouveau Centre Lesbien Gay Bi et Trans. Paris-IdF
emménage 63 rue Beaubourg, Paris 3^e !

inauguration

MAR 26 FÉV 15h45 cérémonie d'inauguration officielle (sur invitation) en présence de M. Delanoë, Maire de Paris et de nombreux invités.
16h30-19h cocktail. **21h** rep. théâtrale
Coming out d'un homme marié d'Hervé Caffin (entrée 3€)

MER 27 FÉV 19h vernissage peintures de Lucien Trong

JEU 28 FÉV 20h débat politique « Municipales 2008 : un Centre LGBT à Paris, quels projets pour quels publics avec quels soutiens et partenaires ? ». En présence des candidats ou de leurs représentants.

VEN 29 FÉV 22h-3h party 80's avec DJ Vincent, nuit revival, décor et costumes rétro (entrée 3€)

SAM 1^{er} MARS 16h projection avec *Salle et Obscur* et son cinéma LGBT alternatif.

DIM 2 MARS 18h-23h thé dansant au Tango. Gilles, DJ résident aux platines (entrée 6€ au profit du Centre LGBT Paris-IdF)

T. 01 43 57 21 47 – www.centrelgbtparis.org – contact@centrelgbtparis.org

LE CENTRE
LESBIEN GAI BI & TRANS
PARIS ILE-DE-FRANCE

Conseillère P. Mayrat contact@tribune.fr
Logo L. Lubian www.toujoursilrisesyenne.fr

**IDAHO - International Day Against Homophobia - 17 mai 2008 :
Programme de la journée mondiale de lutte contre l'homophobie**

Jeudi 15 mai à 20 heures sur place au Centre - EXCEPTIONNEL !

Le Chorégraphe Redha – Directeur de la compagnie Friends. Chorégraphe pour la compagnie Alvin Ailey, pour le San Francisco Dance Theater,... et pour clips (V. Paradis, F. Pagny, Y. Montand,...) / shows TV (Champs Elysées,...). Chorégraphe / metteur en scène de la comédie musicale Roméo et Juliette...– nous offre un happening interactif autour de l'homophobie. Danses, images et informations se répondront pour susciter émotions et réactions. Un rendez-vous sensuel, viscéral, inédit... et immanquable !

Vendredi 16 mai à 20 heures sur place au Centre - EDIFIANT !

Regards croisés sur l'homophobie avec Douglas Janoff, criminologue canadien, Conseiller en criminalité internationale, Direction du crime international et du terrorisme, auteur de Pink Blood « La violence homophobe au Canada » et **Marion Le Moine**, co-présidente de **SOS homophobie** ; animé par **Christine Le Doaré**, présidente du Centre LGBT Paris et Ile-de-France,

Avec le soutien de l'Observatoire de la Diversité Culturelle et la Librairie du Québec qui sera présente et proposera pour l'occasion une table de presse.

Samedi 17 mai de 16 heures à 19 heures - VISIBLES !

Rassemblement de rue inter-associatif à Beaubourg entre le MK2 et Leroy Merlin

En partenariat avec SOS homophobie et l'ensemble des associations membres du Centre, mais également l'association Aides : théâtre de rue, panneaux d'expression libre à la disposition des passants, table de presse, distribution de matériels pédagogiques contre l'homophobie.

En partenariat avec l'Inter-LGBT : lancement de la campagne française de soutien au projet de Directive de la Commission européenne contre les discriminations.*

* Une protection légale identique pour tous les motifs de discrimination du l'article 13 du Traité d'Amsterdam : le niveau de protection contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, la religion et la croyance, l'âge, le handicap, serait le même que celui qui est reconnu contre les discriminations selon les origines (Directive 2000/43).

Applicable en matière de protection sociale, y compris la sécurité sociale et les soins de santé ; les avantages sociaux; l'accès à l'éducation; l'accès aux biens et services et la fourniture de biens et services, y compris en matière de logement. L'adoption de ce texte est compromise et une Directive portant sur le seul handicap physique pourrait être retenue.



www.ilga-europe.org

en partenariat avec l'Observatoire de la diversité culturelle

vous invitent à un

Regards croisés SUR l'homophobie

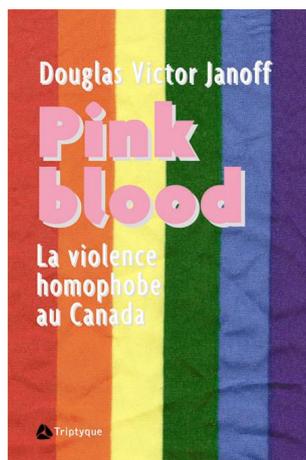
avec

Douglas **Janoff**, criminologue, Canada

Marion **Le Moine**, co-présidente, SOS homophobie

Animé par

Christine **Le Doaré**, présidente, Centre LGBT



Le vendredi 16 mai à 20 heures

La violence homophobe est récurrente aujourd'hui. Quotidiennement les journaux rapportent leurs lots d'exactions et de violences à l'égard des personnes homosexuelles. Douglas Victor Janoff s'est penché sur cette violence dans son pays : le Canada. Son étude qui porte sur plus de 350 agressions et quelque 120 homicides entre 1990 et 2004 soulève plusieurs questions. Comment la police enquête-t-elle sur ces crimes et comment les instruit-elle? Quel traitement leur réserve le système judiciaire? Comment les médias couvrent-ils ces violences? Comment les politiques traitent la question de la violence homophobe? Et en France qu'en est-il?

L'auteur : Douglas Victor Janoff est criminologue et conseiller en politiques publiques au gouvernement du Canada. www.pinkblood.com

Entrée libre

Avec le soutien de :



Librairie
du Québec

IDAHO
International Day Against Homophobia
Une journée mondiale contre l'homophobie IDAHO
17 Mai

Pourquoi faut-il encore se battre contre l'homophobie ?

Des progrès ont été réalisés, jusqu'à encore très récemment, le problème était l'homosexualité, aujourd'hui, le véritable problème est bien celui de l'homophobie.

Pourtant, en France et partout dans le monde, dans certains pays de façon très violente, des individus, des systèmes, parfois des sociétés entières, commettent encore des actes de discrimination ou de violence homophobes.

Quelques définitions : qu'est-ce que l'homophobie ?

D'abord, c'est toujours un préjugé et une ignorance qui consiste à croire que l'hétérosexualité est supérieure alors qu'elle n'est que différente et à affirmer que l'homosexualité n'est pas naturelle alors qu'elle a toujours existé.

L'homophobie c'est le rejet irrationnel de personnes homosexuelles ou supposées telles, fondé sur la peur de l'autre, perçu comme différent et donc inquiétant.



Ce rejet à l'égard des homosexuels est le fruit d'une longue construction sociale de refus de l'homosexualité qui exclue les homosexuels du droit commun et qui les marginalise.

Au nom de ce préjugé, des individus sont stigmatisés, rejetés, discriminés ou agressés, au seul motif de leur orientation sexuelle.

L'homophobie peut donc se définir ainsi :

Toute discrimination ou manifestation de rejet, violente ou non, envers des personnes homosexuelles ou supposées telles.

Quelques manifestations concrètes :

L'homophobie, mais aussi la lesbophobie ou la transphobie, sont quotidiennes, c'est presque un sport national. Cela peut aller de l'injure publique jusqu'au viol voire au meurtre, en passant par différentes formes de discrimination et d'agression.

L'homophobie est parfois violente (meurtres, agressions physiques...) mais elle peut aussi être très insidieuse car nos cultures en sont amplement imprégnées, elle est en effet ancrée dans notre éducation, intériorisée par les homosexuels eux-mêmes.

- **Elle commence en famille** où le ou la jeune homosexuel-le se demande comment vont réagir ses parents ; **dans les établissements scolaires** ensuite où les moqueries, insultes, mises à l'écart et parfois « passages à tabac » sont monnaie courante ; le manque de dialogue avec les enseignants en est aussi une manifestation. En effet, comment construire une personnalité positive quand l'homosexualité n'est que très rarement mentionnée ou débattue, quand

l'orientation sexuelle de nombreuses personnalités politiques ou artistiques, est tenue sous silence.

- Elle continue dans la rue, les lieux publics où il n'est pas rare de se faire injurier voire menacer, donner la main à son ami-e constitue encore une prise de risque aujourd'hui.
- Elle se manifeste aussi dans les lieux d'habitation où il n'est pas rare qu'un couple d'hommes ou de femmes fasse l'objet d'hostilité de la part de voisins ou se heurte à une discrimination au logement.
- Les refus de vente de biens ou de services sont également fréquents, réserver une chambre double avec un grand lit peut être mal vu.
- Bien que la loi l'interdise, elle se manifeste encore dans les entreprises : mises à l'écart, carrières freinées, brimades, chantages, mutations, licenciements.
- Enfin, les agressions physiques et les meurtres d'homosexuel-les ne sont pas quantité négligeable.

Les outils de lutte contre l'homophobie

Ces dernières années quelques dispositifs légaux de lutte contre l'homophobie ont été adoptés.

Parmi les plus importants, rappelons :

- Sur le plan européen : la Convention européenne des droits de l'Homme et son article 8 imposent le droit au respect de la vie privée et familiale ; la Charte des droits fondamentaux exige le respect de l'orientation sexuelle.
- Sur le plan national :
 - L'article 9 du code civil rappelle que « chacun a droit au respect de la vie privée ».
 - Le code pénal dans son article 225-1 stipule que « constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques à raison de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur état de santé, de leur handicap, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leurs opinions politiques, » et l'article 225-2 précise les peines encourues.
 - Le code du travail dans ses articles 122-45, 122-35, 422-1-1 et 122-45 interdit la discrimination à l'embauche à raison des mœurs ; interdit dans un règlement intérieur, des dispositions discriminatoires entre salariés à raison des mœurs ; autorise un délégué à saisir l'employeur par une procédure d'alerte s'il constate une atteinte aux droits des personnes ou libertés individuelles ; interdit tout licenciement ou sanction en raison des mœurs.
 - Enfin, l'incitation à la haine homophobe et les propos homophobes tenus par voie de presse, sont désormais pénalisés.

Ces outils répressifs sont-ils suffisants pour lutter contre l'homophobie ?

D'une façon générale, les homosexuels, les lesbiennes et les trans' n'utilisent pas si facilement l'arsenal juridique à leur disposition.

La répression ne suffit pas à réduire significativement l'occurrence des crimes et délits homophobes.

Il est nécessaire d'agir profondément et à long terme sur les mécanismes du rejet homophobe pour faire évoluer durablement les mentalités.

L'éducation, la prévention sont primordiales : campagnes de prévention nationales, interventions en milieu scolaire, programmes pédagogiques par l'Education Nationale, programmes de formation spécifiques à destination des administrations et institutions au contact du public.

Quelques idées reçues contre lesquelles nous nous inscrivons en faux :

L'homosexualité est contre nature :

Elle est une constante à travers les âges et fait partie de la diversité des sexualités humaines. La nature a prévu l'homosexualité, les homosexuels étant des êtres naturels nés eux aussi d'un rapport hétérosexuel.

L'homosexualité c'est le refus de l'altérité :

L'altérité c'est l'autre, un être différent dans toute la complexité de son histoire personnelle, à moins que l'on réduise un être humain à ses seuls caractères sexuels anatomiques.

L'homosexualité c'est la destruction de la famille :

La famille a évolué, il existe aujourd'hui une grande diversité de familles, monoparentales, hétéro ou homoparentales. En demandant une reconnaissance sociale et des droits les familles homoparentales contribuent à créer du lien et de la solidarité sociale et familiale.

Pour l'équilibre de l'enfant il faut des parents hétérosexuels :

Les personnes hétérosexuelles n'ont pas le monopole de l'intelligence, de la générosité ni de l'amour. L'aptitude à élever un enfant, le protéger, le guider, l'éduquer, l'aimer ne se mesure pas à l'orientation sexuelle des personnes qui en ont la charge. Toutes les études le démontrent, les enfants élevés par des couples homoparentaux ne sont en rien différents des autres enfants.

Juin 2008

**Le Centre Lesbien, Gai, Bi et Trans. de Paris Île-de-France
et ses associations, célèbrent la Marche des Fiertés !**



MARCHE DES FIERTÉS 2008

MARDI 24 JUIN, 20h

LGBT de banlieue, vivre son homosexualité en banlieue

Debat avec Ibrahim Naitback, animateur d'Homo Micro, Yacine Bellatier journaliste Générations 88.2, l'association Angel 97 membre du Centre, l'équipe de *Beurs Appart'riai*, et acteurs, Mario Morelli réalisateur, Marc Cheboun dir. de la revue *Respect Magazine*.

MERCREDI 25 JUIN, 20h

Trans, sortez du bois ! Projection-débat du documentaire de Josée Dayan, *Nous n'irons plus au bois* (2007, 80') en présence de Bambi, Clarisse Fabre journaliste au Monde, Galia conseillère artistique sur le tournage, Pascale Durbin, l'association ASB membre du Centre LGBT, Tom Reucher de *Sans Contrefaçon*.

JEUDI 26 JUIN, 20h

Conduites à risque Debat avec Serge Héféz, psychiatre, *Act-Up Paris*, l'association *Psy Gay*, membre du Centre LGBT, un chargé de mission du *MEDP** et le pôle santé du Centre LGBT.
* Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et la Toxicomanie.

VENDREDI 27 JUIN

19h Apéro convivial les marcheurs, les associations membres, le public sont invités à passer prendre l'apéro au Centre LGBT.

21h Concert de chorales Rubades des chœurs *Écoute* (choeur gay et lesbien de Paris), *Mamanvivre* (choeur gay d'Amsterdam), *Podium Paris* (choeur gay de Paris) autour d'un verre offert par le Centre. Entrée libre.

23h Alerte à Beaubourg ! Soirée plage look fongs et bermudas, garçons et filles de bain, sable, plantes tropicales, transats et piscine à bulles, musiques du soleil avec Di Vincent Blanchard. Prix d'entrée 3 euros.

SAMEDI 28 JUIN

14h Cortège du Centre LGBT Paris-IdF à la Marche des Fiertés Rejoignez-nous ! Départ Denfert-Rochereau, arrivée Bastille. www.infer-lgbt.org

63 rue Beaubourg, Paris 3^e - M^o Rambuteau ou Arts-et-Métiers
www.centreLGBTparis.org - Téléphone accueil 01 43 57 21 47
Graphisme et illustration P. Khayal saccap@yaho.fr

**LE CENTRE
LGBT PARIS IDF**

**« La rentrée des associations » 3^e édition
Journée Portes Ouvertes du Centre LGBT PARIS IdF
Samedi 20 septembre 2008**

Pour la troisième année, le Centre Lesbien, Gai, Bi et Trans. de Paris Île-de-France organisera à la rentrée, le samedi 20 septembre 2008, entre 15h et 19h, une journée Portes ouvertes afin de permettre aux plus de 50 associations membres de rencontrer leur public, dans les locaux où elles fonctionnent toute l'année et de leur présenter leurs activités.

C'est le moment de l'année où chacun cherche une association pour s'investir, au Centre, il y en a pour tous les goûts, de la lutte contre l'homophobie au soft ball, en passant par les associations culturelles et sans oublier toutes les autres.

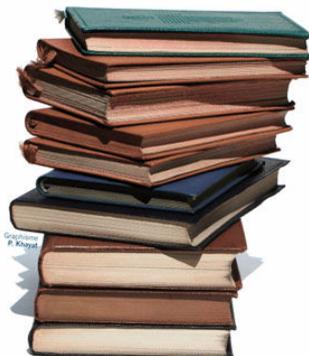
Ce sera également l'occasion pour nos équipes de vous présenter nos propres activités culturelles et festives, nos permanences de soutien en matière de santé, sociale et juridique.

Les associations LGBT membres du Centre et le public sont cordialement invités à participer à ce moment de rencontre et de convivialité ; à 17 h, un pot de rentrée sera offert à tous.



FETE DU LIVRE – MARCHÉ AUX LIVRES ANCIENS

Paris en Fête 2008 **DIMANCHE 12 OCTOBRE 2008**
MARCHÉ DU LIVRE
ANCIEN & D'OCCASION LGBT 14H-19H



Ne jetez rien, apportez vos livres, vos revues anciennes, tous ces trésors qui vous encombrant mais que vous ne voulez pas jeter. Venez revendre, échanger, farfouiller. En présence des experts Jacques Ars (www.bouquinerie.net) et Jacques Desse (jacquesdesse.free.fr).

Et aussi...

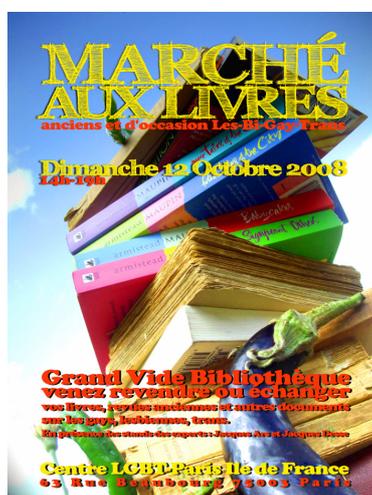
JEUDI 9 OCTOBRE, 20h30
L'HOMOSEXUALITÉ
DANS LES LIVRES POUR ENFANTS
 Rencontre-débat

VENDREDI 10 OCTOBRE, 22h30
BAL COSTUMÉ LITTÉRAIRE 
 « Sois homo-érotique, chéri ! »
 Au Tango, 11 rue au Maire, Paris 3^e.

SAMEDI 11 OCTOBRE, 16h-19h
PORTES OUVERTES BIBLIOTHÈQUE

LE CENTRE
LGBT PARIS IDF

63 rue Beaubourg, Paris 3^e
 Téléphone 01 43 57 21 47
 M^o Rambuteau ou Arts-et-Métiers
www.centreLGBTparis.org



Journée mondiale de lutte contre le SIDA au CGL PARIS IdF

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Vendredi 28 novembre, 20h
GRANDE SOIRÉE

Spectacle de danse contemporaine de la compagnie Décal&Go (deux personnages nous montrent les limites physiques imposées par la maladie, les contraintes et leur dépassement ; spectacle mêlant danse et peinture) échange avec le public sur la vie avec la maladie, buffet gratuit et remise de cadeaux.

Samedi 29 novembre, 12h30-20h
JOURNÉE PORTES OUVERTES

Présence du Chargé de prévention, du Pôle Santé et des équipes du Centre ; également une animation dans le quartier et distribution de préservatifs avec la présence des Sœurs de la Perpétuelle Indulgence. Films et débats, remise de matériels de prévention et un grand pot offert au public présent.

Mardi 2 décembre, 20h
DÉBAT CONTRADICTOIRE
PRÉVENTION / NON-PRÉVENTION

Invités : les Docteurs Catherine Breton et Michel Ohayon. En partenariat avec l'Association des Médecins Gays (AMG), membre du Centre.

Entrée libre aux 3 événements
 63 rue Beaubourg, Paris 3^e \ M^o Rambuteau ou Arts-et-Métiers
 Téléphone 01 43 57 21 47 \ www.centreLGBTparis.org

LE CENTRE
LGBT PARIS IDF

LA COMMUNICATION

- Les 12 numéros 2008 de **GENRES**, la lettre mensuelle d'information du Centre, sont téléchargeables sur le site Internet www.centrelgbtParis.org



- Site Web : www.centrelgbtParis.org

La liste des communiqués de presse

- Adoption par une personne homosexuelle : La France condamnée pour discrimination par la Cour Européenne des droits de l'Homme
- Egalité de traitement dans l'emploi : la France rappelée à l'ordre par la Commission Européenne !
- In vraisemblable invisibilité des lesbiennes, M6 censure et sabote un superbe baiser !
- Les établissements scolaires cibles d'un prosélytisme homophobe
- Pension de réversion : une décision de la CJCE favorable aux partenaires de même sexe
- Soutenir la campagne de l'ILGA-Europe pour mettre fin dans toute l'Europe, à la hiérarchie entre les discriminations !
- Le Commissaire Européen aux Droits Humains du Conseil de l'Europe veut plus de protection pour les personnes LGBT en Europe et partout dans le monde.
- Solidarité avec les associations LGBT Turques et [Kirghizes](#) !
- Marche annuelle LGBT moldave empêchée : une violation des Droits Humains
- Abolition de toute hiérarchie des droits et des protections dans l'Union Européenne ! Tel est le message clairement adressé par le Parlement à la Commission Européenne.
- Conférence de presse et rassemblement samedi 7 juin en soutien à l'association turque Lambdaistanbul, condamnée à la dissolution.
- La Marche des fiertés LGBT de Budapest interdite
- La mobilisation a payé : La Commission Européenne proposera l'adoption d'une Directive horizontale contre les discriminations en Europe.
- La Commission Européenne adopte la proposition de directive horizontale contre les discriminations.
- Le Conseil de Paris vote la subvention du Centre LGBT Paris IdF
- Les villes Lituaniennes, cette année encore, refusent d'accueillir le camion contre les discriminations de l'Union Européenne.
- Extrême violence homophobe en République de Bosnie-Herzégovine

- Affaire Vanneste : Décision inique de la cour de cassation.
- 10^{ème} journée internationale en mémoire des victimes transgenres
- La France porte la déclaration conjointe de l'ONU sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre
- Les 9 militants homosexuels Sénégalais font appel de leur lourde condamnation. Application des principes de Yogyakarta !

Une sélection des communiqués de presse 2008

<p>Adoption par une personne homosexuelle : La France condamnée pour discrimination par la Cour Européenne des droits de l'Homme</p>

22 janvier 2008,

Ce jour, la Grande Chambre de la CEDH, par dix voix contre sept, a conclu à la violation de l'article 14 de la Convention Européenne des droits de l'homme, qui interdit la discrimination et de l'article 8 qui traite du respect de la vie privée et familiale.

L'ILGA-Europe (Branche européenne de l'International Lesbian and Gay Association), la FIDH (Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme) l'APGL (Association des Parents Gays et Lesbiens) s'étaient constituées partie civiles.

Dans cette affaire, l'agrément avait été refusé à Madame E. B enseignante qui n'avait pas caché son orientation sexuelle.

Il est important de relever que l'arrêt qui ne pouvait être plus clair, précise que « la requérante a fait l'objet d'une différence de traitement, que cette différence se rapporte uniquement à l'orientation sexuelle, ce qui constitue une discrimination au regard de la convention ».

En 2002, dans un cas similaire : Fretté contre France, la Cour avait considéré le refus d'agrément, justifié.

Le Centre LGBT PARIS IdF se félicite de la décision de la CEDH qui constitue une formidable avancée pour tous les célibataires homosexuels, candidats à l'adoption, auxquels il ne sera plus possible d'opposer un refus à l'agrément en raison de leur homosexualité.

Toutefois, la décision de la CEDH ne porte que sur l'adoption par une personne célibataire, la question de l'adoption conjointe par un couple homosexuel n'est toujours pas résolue.

Dans l'intérêt de l'enfant et des familles, il n'est guère envisageable de dépendre de décisions de justice, les états doivent certes respecter la Convention Européenne des Droits de l'Homme sur laquelle s'est fondée la Cour pour prendre sa décision mais également adopter des législations nationales conformes afin d'assurer une stabilité juridique aux familles qui vivent actuellement dans une situation de non droit.

<p>Egalité de traitement dans l'emploi : la France rappelée à l'ordre par la Commission Européenne !</p>

Paris, le 06-02-2008

Onze états européens dont la France n'ont pas pleinement transposé la directive de 2000 qui interdit toute discrimination en matière d'emploi et de travail fondée sur la religion, les croyances, l'âge, le handicap ou l'orientation sexuelle.

La transposition en droit interne devait être achevée au plus tard en décembre 2003.

Les griefs adressés à la France portent notamment sur une définition incorrecte de la discrimination directe et indirecte et du harcèlement, sur la limitation du droit des entités intéressées, dont les associations, à ester en justice pour défendre les victimes de discrimination, également sur les sanctions insuffisantes pour lutter contre les mesures autres que le licenciement...

En l'absence de réponse, dans un délai de deux mois, la Commission pourra saisir la Cour de justice européenne.

L'Assemblée Nationale examinera fin mars un projet de loi afin de se conformer à la législation européenne contre les discriminations. Il faut probablement y voir un lien de cause à effet.

Les associations de lutte contre les discriminations, dont les associations LGBT, ne se priveront pas d'interpeller le gouvernement et de saisir leurs députés afin que les directives européennes soient appliquées dans leur intégralité.

Au lieu de se contenter d'une transposition à minima, la France devrait adopter une législation plus protectrice encore.

En particulier, elle pourrait abolir les hiérarchies entre les discriminations.

Elle pourrait également choisir d'harmoniser les textes en supprimant les distinctions entre les personnels du privé et les fonctionnaires qui ne peuvent être soutenus par les associations devant les tribunaux administratifs.

<p style="text-align: center;">Invraisemblable invisibilité des lesbiennes, M6 censure et sabote un superbe baiser !</p>

Paris, le 5 mars 2008

Les lesbiennes existent-elles et d'ailleurs ont-elle seulement le droit de s'embrasser ?

Sur le site officiel du chanteur Raphaël, le clip *Le Vent d'hiver* d'Olivier Dahan nous montre un superbe baiser entre deux femmes, chaud, passionnel et sensuel certes mais un baiser comme on en voit à la pelle à la télévision !

Ce clip a été censuré par M6 qui n'accepte de le diffuser dans sa version originale qu'après 22h30. Dès demain, avant 22h30, la scène sera massacrée par un vilain rectangle noir, comme s'il s'agissait d'une vulgaire image pornographique.

Cette censure est d'une rare hypocrisie. Quand on pense à toute la violence, à l'image sexiste très dégradée des femmes que véhiculent beaucoup de programmes TV, à quelques jours du 8 mars, journée internationale du droit des femmes, on se dit que quelque chose ne tourne vraiment pas rond sur la planète médiatique !

Nous avons déjà vivement réagi en 2005 lorsque les photos du Salon Rainbow attitude qui montraient des couples gays et lesbiens qui s'embrassaient avaient été remplacées sur les murs du métro Parisien, par des couples s'enlaçant.

La censure de M6 est édifiante, en 4 ans, rien n'a changé. Les photos inoffensives d'un beau baiser entre deux femmes, aussi passionné soit-il, sont de nouveau considérées comme étant choquantes pour le commun des mortels.

L'invisibilité des lesbiennes est une réalité, elles n'ont que très rarement le droit d'apparaître, de se montrer telles qu'elles sont, de vivre au grand jour leurs amours.

M6 contribue à cette oppression, à ce conformisme, à la contrainte à la norme.

C'est inadmissible pour ne pas dire parfaitement ridicule de la part d'une chaîne qui n'hésite pas à donner dans le voyeurisme et la violence sexuelle notamment, dans de nombreux programmes, à toute heure du jour et de la nuit.

Au Centre Lesbien Gai Bi et Trans' PARIS IdF, nous voulons voir ces belles images sans qu'elles ne soient dégradées par ce très vilain carré noir.

Stop à la censure, les lesbiennes existent, elles s'embrassent aussi et leurs baisers n'ont pas à être plus censurés que ceux de n'importe quel autre couple !

Les établissements scolaires cibles d'un prosélytisme homophobe

Paris, le 19 mars 2008

Plusieurs bibliothèques de lycées ont reçu gracieusement et sans l'avoir commandé, un volumineux manuel intitulé « Homme et femme, Il les créa » des éditions *académie d'éducation et d'études sociales* - AES.

L'ouvrage est une compilation de textes. Parmi les auteurs, on trouve Christian Vanneste, condamné pour avoir tenu des propos homophobes et Tony Anatrella, prêtre et psychanalyste, membre du Conseil Pontifical pour la famille et expert officiel de l'église sur la question gay.

Tony Anatrella qui s'est acharné contre les homosexuels à longueur de tribunes dans les journaux ces dernières années, a notamment écrit : L'homosexualité est « un inachèvement, une immaturité foncière de la sexualité humaine » qu'il faut soigner d'urgence. Halte au lobby gay « narcissique et manipulateur », la famille est en ruine, la civilisation au bord du suicide...

Après avoir été accusé de relations sexuelles non consenties par deux de ses anciens patients, Tony Anatrella avait pendant quelques temps, été mis à l'écart du comité d'experts de l'église catholique, chargés de la question homosexuelle.

Une telle pratique est inadmissible, les documentalistes commandent des ouvrages agréés, qu'ils jugent dignes d'être empruntés et consultés par les élèves ; adresser ainsi ces ouvrages prosélytes, édités à grand frais, à des établissements scolaires publics et laïcs constitue une perverse opération de propagande.

L'homophobie et la lesbophobie sont illégales. Aucun ouvrage faisant l'apologie ou même simplement preuve d'indulgence envers des thèses homophobes ne doit entrer dans un établissement scolaire.

Aussi, le Centre lesbien gay bi et trans' de PARIS IdF demande t'il au ministère de l'éducation nationale de prendre les mesures qui s'imposent afin que de telles manipulations ne puissent se produire à nouveau.

Pension de réversion : une décision de la CJCE favorable aux partenaires de même sexe

Paris, le 1^{er} avril 2008

Selon la Cour de Justice Européenne, refuser d'attribuer une pension de réversion aux partenaires de même sexe constitue une discrimination injustifiable.

Ce 1^{er} avril, la CJCE a rendu un arrêt particulièrement intéressant pour les partenaires de même sexe. Saisie par la Cour administrative de Munich pour interpréter la directive 2000/78/EC relative à l'égalité de traitement à l'embauche et dans l'emploi, la Cour a clairement conclu qu'en matière d'assurance vieillesse, le partenaire de même sexe qui survit à son compagnon ou à sa compagne peut prétendre à une pension de réversion de la même façon que s'ils étaient mariés. Dans le cas contraire, est constitué le délit de discrimination lié à l'orientation sexuelle.

La Cour a précisé que le critère fondamental pour comparer la situation des époux et des partenaires engagés dans une union civile est qu'ils doivent vivre dans un soutien mutuel et une assistance formellement établis pour la vie.

En France, le régime de base des retraites devra être réformé afin de garantir l'égalité des droits entre les pacsés et les mariés. C'est ce que préconisent de plus en plus d'experts dont la HALDE.

La portée de cet arrêt se limitera donc dans un premier temps chez nous, au régime complémentaire conventionnel.

C'est un premier pas et avec l'ILGA-Europe * qui était représentée dans cette affaire par le Docteur Helmut Graupner, le Centre LGBT PARIS IdF se félicite de cette décision qui s'appliquera dans tous les pays européens qui ont adopté un statut engageant les couples de même sexe dans un mutuel soutien financier.

Cette décision est une très bonne nouvelle pour les homosexuels et les lesbiennes engagés dans une union civile et pour tous celles et ceux qui oeuvrent pour l'égalité des droits. Elle encourage les associations LGBT françaises à revendiquer une réforme des droits sociaux et en particulier de l'assurance vieillesse.

**Soutenir la campagne de l'ILGA-Europe
pour mettre fin dans toute l'Europe, à la hiérarchie entre les discriminations !**

Le 9 avril 2008

Dans un communiqué adressé ce jour, l'ILGA-Europe demande à M. Barroso de tenir ses promesses et de mettre fin à toute hiérarchie entre les discriminations en Europe ainsi qu'il s'y était engagé devant le Parlement Européen en 2004

Une directive européenne dont l'objet est de protéger les individus contre les discriminations fondées sur l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle et la religion ou les croyances dans tous les aspects de la vie quotidienne et pas seulement dans le domaine de l'emploi, est en préparation et pourrait être adoptée dans les prochains mois.

L'ILGA-Europe et plus généralement, les associations de lutte contre les discriminations, s'inquiètent car seul le critère du handicap pourrait être finalement retenu.

Il est urgent d'adopter pour toute l'Europe une directive efficace pour lutter contre toutes les discriminations, dans tous les domaines de la vie et sans les hiérarchiser.

En effet, à ce jour, les discriminations fondées sur la race et les critères ethniques sont interdites dans tous les domaines, celles basées sur le sexe le sont en matière d'emploi et d'accès aux biens et services, enfin, les discriminations relatives à l'orientation sexuelle, à l'âge, au handicap et à la religion ou aux croyances ne sont prohibées qu'en matière d'emploi.

Avec l'ILGA-Europe, le Centre LGBT PARIS IdF encourage tous les acteurs des luttes contre les discriminations à s'engager pour soutenir la campagne de l'ILGA-Europe et demande au gouvernement Français d'agir sans tarder au sein des institutions européennes.

La prochaine directive européenne contre les discriminations se doit de garantir à tous, une protection égale contre toutes les discriminations et ce dans tous les aspects de la vie quotidienne.

Quel projet de société peut ainsi maintenir un traitement différent des souffrances causées par les discriminations ?

Nous ne construirons pas une Europe sociale et humaine en hiérarchisant les discriminations qui doivent toutes et partout, être combattues.

Solidarité avec les associations LGBT Turques et [Kirghizes](#) !

Le 16 avril 2008

La police s'est invitée le 7 avril dernier dans le centre culturel de l'association LGBT Turque *Lambdaistanbul*

Munis d'un mandat de perquisition, 12 policiers en uniforme ont fait irruption dans les locaux de l'association.

Les personnes présentes n'ont pas eu le droit de lire l'intégralité du mandat et n'ont pas obtenu de réponses précises à leurs questions.

La fouille a duré 2 heures, les cartes d'identité de toutes les personnes entrant au Centre ont également été confisquées.

Les policiers n'ont pas trouvé de preuve d'infraction délictueuse, néanmoins ils ont emporté des documents financiers et le fichier des adhérents.

L'avocat de *Lambdaistanbul* a découvert le lendemain que l'association était accusée de proxénétisme et en particulier de procurer des travailleurs du sexe transgenres et de partager les bénéfices de cette activité illégale.

Les fréquentes visites au Centre de personnes transgenres auraient été suffisantes pour justifier un tel mandat de perquisition.

Lambdaistanbul a l'intention de porter plainte et étudie actuellement la meilleure façon de procéder.

Etrange coïncidence, l'association *Labrys* au Kirghizstan a également reçu une visite de la police le même jour, avec le même prétexte de proxénétisme et a également été perquisitionnée.

Une décision de justice doit prochainement statuer sur le droit de *Lambdaistanbul* à pouvoir ou pas bénéficier du statut d'association.

En effet, la Mairie avait porté plainte considérant que l'association devait être dissoute car constituant une menace pour les valeurs familiales turques et la décence publique.

Une cinquième audience aura lieu le 17 avril prochain, l'association envisage de faire appel devant la Cour Européenne des Droits Humains en cas de décision négative.

Ces événements nous rappellent que dans beaucoup de pays les associations LGBT sont toujours illégales ; parfois, comme en Turquie ou au Kirghizstan elles parviennent à se constituer mais sont harcelées par les autorités.

Dans de tels contextes, les messages de solidarité internationaux sont vitaux. Les autorités françaises doivent aussi manifester leur préoccupation et inciter leurs homologues à s'engager contre les violences et discriminations LGBTphobes et à appliquer les principes de Yogyakarta.

Marche annuelle LGBT moldave empêchée : une violation des Droits Humains

Paris, le 11 mai 2008

GenderDoc-M, une association moldave LGBT, nous informe que ce 11 mai 2008, les participants de la septième Marche des Fiertés Moldave ont été empêchés de marcher dans le centre de Chisinau, pour revendiquer une législation contre les discriminations.

La police n'a pas garanti le droit à la liberté de rassemblement. Des groupes agressifs et organisés, notamment constitués d'extrémistes religieux, de membres du mouvement néo-fasciste *New Right* et de légionnaires ont stoppé le bus des participants, menacé de les en faire sortir et de les frapper.

La police s'est contentée d'observer passivement sans protéger les marcheurs, pourtant GenderDoc-M avait informé les autorités et le ministère des affaires intérieures dès le 21 avril de l'itinéraire de la marche et demandé une protection policière.

La loi moldave garantit la liberté de rassemblement pour tous et oblige la police à garantir la sauvegarde des participants. Elle est pourtant restée en retrait et à aucun moment, n'a aidé les participants à sortir du bus en toute sécurité.

Des observateurs indépendants ont rapporté des propos tenus par les contre manifestants tels que : « Battez-les à mort », « Ne les laissez pas s'échapper ».

Ils évaluent entre 200 et 400 le nombre de personnes qui ont assailli le bus dans lequel 60 manifestants LGBT sont restés bloqués 45 minutes.

Pendant ce temps, six voitures de police se tenaient sans bouger, garées à environ 100 mètres.

Après avoir été contraints de remettre aux contre-manifestants tout le matériel nécessaire pour défiler, banderoles et drapeaux notamment, Gender-Doc a fini par conduire le bus au local de l'association, suivi par une voiture pleine de fascistes.

Environ sept cent autres membres de groupes extrémistes ont alors fait le siège du local de genderDoc-M.

La police et une ambulance se sont contentées d'observer la situation de loin et le local est resté bloqué de nombreuses heures.

Simultanément, des centaines d'autres contre-manifestants ont déboulé sur une place centrale de la ville portant des banderoles sur lesquelles on pouvait lire « La famille c'est l'union d'un homme et d'une femme » ou encore « l'homosexualité est un péché », « l'immoralité ruine la société »... GenderDoc-M ne sait pas si cette manifestation était ou pas autorisée.

Toutes les autres activités prévues à l'occasion de la Marche, en particulier un meeting, ont du être annulées pour absence de sécurité.

Selon la nouvelle loi moldave, une simple notification suffit pour organiser un meeting. Pourtant les autorités ont informé GenderDoc-M, la veille de la Marche, que ce meeting ne pouvait être autorisé, violant manifestement la loi moldave.

Depuis que le nouveau Maire a pris ses fonctions, GenderDoc-M est la seule association dont les manifestations sont interdites.

GenderDoc-M demande aux autorités moldaves de garantir la liberté de rassemblement pour tous et de garantir la sauvegarde des manifestants.

L'association en appelle aussi à l'Union Européenne, au Conseil de l'Europe, à l'OSCE et aux associations non gouvernementales.

Les marches annuelles pour les droits des personnes LGBT commencent bien mal. Les LGBT moldaves n'en étaient pourtant pas à leur coup d'essai puisqu'il s'agissait de la Septième.

Le comportement des autorités moldaves est inquiétant, ce pays, qui souhaite intégrer l'Europe, est une démocratie parlementaire membre du Conseil de L'Europe.

Le Centre LGBT PARIS IdF exprime sa solidarité avec les marcheurs de la Pride moldave et demande aux autorités moldaves de respecter leurs propres lois nationales et leurs engagements internationaux.

Les droits des personnes LGBT en Europe et dans le Monde doivent être garantis à tous moments et en particulier le droit à la liberté d'expression et à la liberté de rassemblement.

Pour plus d'informations : www.gay.md contact : GenderDoc-M Executive Director Boris Balanetskii à director@gay.md ou par tél. à +37322276094; mob. +37369366553 ou Maxim Anmeghichean à +32484695393

La Marche des fiertés LGBT de Budapest interdite !

Paris le 12 juin 2008

Les autorités policières de Budapest ont interdit hier la Marche LGBT annuelle prévue à Budapest le 5 juillet 2008 en prétextant qu'elle pourrait entraver la circulation.

La Marche des Fierté se déroule paisiblement à Budapest depuis des années.

Pourtant, l'an dernier, les marcheurs ont été attaqués par des extrémistes religieux et d'extrême droite. A Budapest comme dans d'autres pays européens, des groupes et individus utilisent des méthodes violentes et illégales pour empêcher la liberté d'expression et de rassemblement des personnes LGBT Mais c'est bien le rôle de l'état comme de la police de s'assurer que les manifestations et autres évènements publics soient à l'abri de toute violence.

La Cour Européenne des Droits de L'Homme a établi une importante jurisprudence sur les questions de liberté de rassemblement et d'expression, en particulier pour les personnes LGBT Elle a souvent réaffirmé que la liberté de rassemblement et d'expression est l'un des droits fondamentaux des sociétés démocratiques.

Les personnes LGBT, longtemps invisibilisées, trop souvent discriminées, humiliées et victimes de violence, doivent pouvoir marcher pour s'affirmer et exprimer leurs revendications.

Les groupes extrémistes ne doivent pas dicter leur loi et mettre en péril les libertés démocratiques et c'est bien aux autorités policières de s'en assurer et de faire respecter les législations nationales et européennes.

Aux côtés de l'ILGA-Europe et de nombreuses associations LGBT, le Centre LGBT PARIS IdF demande au responsable de la police de Budapest, le Dr Toth, de revenir sur sa décision, d'autoriser et de protéger la Marche des Fiertés LGBT de Budapest.

<p style="text-align: center;">La mobilisation a payé : La Commission Européenne proposera l'adoption d'une Directive horizontale contre les discriminations en Europe</p>

Paris, le 18 juin 2008

Le 16 juin dernier, le Commissaire Barrot a annoncé au Parlement Européen que la Commission Européenne proposerait une Directive horizontale destinée à combattre les discriminations en Europe pour les motifs de l'âge, du handicap, de la religion ou croyance et de l'orientation sexuelle, et ce dans tous les domaines de la vie quotidienne, en dehors du monde du travail.

De nombreuses ONG et syndicats dont l'ENAR, l'ETUC, l'EWL, l'EYF, l'EAPN, SOLIDAR et AGE se sont mobilisées aux côtés de l'ILGA-Europe en faveur de ce projet de directive et ont manifesté aujourd'hui dans un communiqué commun leur satisfaction devant l'engagement de la Commission Européenne en faveur de l'égalité pour tous.

Le Parlement Européen s'était récemment prononcé en faveur de l'adoption de cette directive transversale, alors que grandissait la rumeur d'un abandon.

Le soutien à cette directive est important, néanmoins, la mobilisation reste d'actualité, les Etats membres devront être convaincus de la nécessité d'adopter une la directive européenne qui sera présentée le 2 juillet prochain.

Le Centre LGBT PARIS IdF félicite les institutions européennes pour leur engagement en faveur des Droits Humains et salue le travail de toutes les ONG, associations et syndicats qui se sont mobilisées pour une Europe plus juste et plus égale.

<p style="text-align: center;">Le Conseil de Paris vote la subvention du Centre LGBT PARIS IdF</p>

Paris, le 8 août 2008

Le Centre LGBT PARIS IdF se félicite du vote de sa subvention ce 7 août, par le Conseil de Paris.

Le Centre est engagé dans une convention triennale avec la Ville.

Après 6 ans, le montant de la subvention est passé de 100 000 euros à 112 000 euros.

L'emménagement dans les nouveaux locaux de la rue Beaubourg gérés par la Société d'économie mixte Paris Seine occasionnant une augmentation du loyer de près du double, nous avons sollicité une augmentation proportionnelle du montant de la subvention, ce qui n'a pas été retenu lors de l'instruction du dossier.

Toutefois, le Centre se félicite de cette augmentation et remercie les élus de la gauche Parisienne qui dans la totalité des présents en séance a voté pour (PS, PCF, Verts, MRC et PRG), après que Yamina Benguigui, du groupe PS, ait rendu hommage au travail du Centre et notamment de ses dirigeants, salariés et bénévoles.

Des 30 élus de droite (UMP et Centristes du Nouveau Centre) présents en séance, 3 élus ont voté pour. Nous les en remercions, même si nous déplorons le manque de soutien des députés de droite qui lors de chaque rencontre, débat dans nos locaux ou à l'extérieur, persistent d'année en année à affirmer qu'ils votent les subventions du Centre alors qu'il n'en est rien.

Pourtant, le Centre LGBT PARIS IdF est ouvert à toutes et tous, au public comme aux associations indépendamment des convictions politiques des uns et des autres ; il rend des services sociaux, juridiques et relatifs à la santé que chacun s'accorde à reconnaître comme indispensables et lutte au quotidien contre les discriminations et les violences commises à l'encontre des personnes LGBT

Rappelons également à toutes fins utiles, qu'en subventionnant le Centre LGBT de Paris, la Ville de Paris finance plus de 50 associations et fédérations domiciliées qui comptent pour certaines des centaines de membres, telles que par exemple, l'APGL, la fédération FSGL, l'association des médecins gays, SOS homophobie ou le café lunettes rouges des personnes séropositives.

Les villes Lituanienes, cette année encore, refusent d'accueillir le camion contre les discriminations de l'Union Européenne.

Paris, le 20 août 2008

Le Maire des villes de Vilnius et de Kaunas refusent d'accueillir sur leur territoire municipal, le camion européen « Pour la Diversité et contre les discriminations ».

La Commission Européenne, contrainte de parlementer avec les villes lituanienes, doit se contenter d'installer le véhicule sur les parkings privés de supermarchés.

Un compromis a été trouvé contrairement à l'an dernier alors que Juozas Imbrasas, Maire de Vilnius, avait refusé d'autoriser l'entrée du camion dans la ville, prétextant que la participation de militants LGBT serait de la propagande pro-homosexuelle.

L'opération consiste à voyager à travers l'Europe pour promouvoir la diversité et éduquer sur la législation européenne contre les discriminations relatives au genre, au handicap, à l'âge, aux religions et croyances, aux questions de race et ethniques et à l'orientation sexuelle.

Deux Maires d'un pays membre de l'Union Européenne refusent d'accueillir une campagne menée sous la responsabilité de la Commission et donc de promouvoir la législation européenne contre les discriminations, parce que l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie font partie des discriminations à combattre.

Avec l'ILGA-Europe et la Lithuania Gay League, le Centre LGBT PARIS IdF s'indigne que des représentants d'un pays membre de l'Union puissent ainsi et sans encourir aucune sanction, bafouer les actions et la législation de l'Union Européenne.

Extrême violence homophobe en République de Bosnie-Herzégovine

2 octobre 2008

Le Queer Festival de Sarajevo qui se tenait le 24 septembre, à l'Académie des Arts Visuels, a été interrompu par de violentes attaques perpétrées par des groupes religieux extrémistes, contre les participants.

La police ayant relâché les agresseurs au bout d'une nuit de garde à vue, les organisateurs, déplorant au moins dix blessés hospitalisés, ont en effet préféré annuler l'évènement.

Depuis des menaces de mort ont été proférées à l'encontre des organisateurs et responsables LGBT, une vidéo publiée sur You tube montre la décapitation de la responsable, Svetlana Djurkovic. Les militants sont obligés de se cacher, certains ont fui leur pays.

La liberté de rassemblement et d'expression est l'un des droits fondamentaux les plus importants dans une démocratie.

Ainsi que le rappelle régulièrement la Cour Européenne des Droits de l'Homme, les manifestations et évènements LGBT doivent être autorisés et protégés par les forces de police si nécessaire.

Aux cotés de l'ILGA-Europe, le Centre LGBT Paris IdF exige des autorités de Bosnie et Herzégovie, qu'elles assurent la protection des militants LGBT menacés.

Le gouvernement français qui s'est engagé à soutenir la journée mondiale de lutte contre l'homophobie – IDAHO- devrait intervenir auprès du gouvernement Bosniaque.

Les institutions européennes et le Conseil de l'Europe doivent continuer d'observer avec une extrême vigilance la situation des personnes LGBT en Bosnie et Herzégovie.

Affaire Vanneste : Décision inique de la cour de cassation.

Paris, le 12 novembre 2008

La cour de cassation a cassé ce 12 novembre l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Douai qui condamnait M. Vanneste pour injure homophobe.

Rappelons que la cour de cassation ne juge pas les faits mais le droit et plus précisément l'application du droit aux faits jugés.

Le plus souvent, elle renvoie l'affaire devant une cour d'appel, mais dans ce cas, elle a décidé d'appliquer elle-même le droit aux faits et de ne même pas renvoyer l'affaire en appel.

La lecture des attendus de l'arrêt est édifiante.

La cour de cassation protège la liberté d'expression de M. Vanneste au détriment des personnes homosexuelles injuriées alors même que des textes européens et français condamnent explicitement de tels faits.

En effet, proclamer que l'homosexualité est inférieure à l'hétérosexualité et constitue une menace pour la survie de l'humanité tombe sous le coup de la loi du 30 décembre 2004 qui condamne les injures et appels à la haine homophobes.

Rappelons que la loi du 30 décembre 2004 permet de réprimer de la même façon les injures homophobes et racistes notamment et remplaçons les mots hétérosexuels et homosexuels par blancs et noirs, pouvons-nous imaginer un seul instant, la Cour de Cassation rendre la même décision ?

Pour minimiser la portée des propos tenus par M. Vanneste, la cour va même jusqu'à prétendre qu'ils n'ont fait qu'heurter quelques homosexuels, opposant ainsi des homosexuels entre eux et les homosexuels aux hétérosexuels, comme si la lutte contre les discriminations ne concernait pas l'humanité toute entière.

Le Centre LGBT PARIS IdF aux côtés des associations de défense des personnes homosexuelles et transgenres comme des associations de défense des droits humains est consterné par cette décision d'un autre âge, inique et dangereuse.

Cet arrêt est un encouragement à l'injure et à la haine qui peut mettre à mal les fragiles acquis en faveur du respect des personnes homosexuelles.

Même si cette décision relève du champ de l'injure et de l'appel à la haine et non de celui des discriminations, elle est particulièrement mal venue alors que la France s'engage actuellement en faveur d'une directive transverse contre toutes les discriminations partout en Europe.

10^{ème} journée internationale en mémoire des victimes transgenres

Paris, le 19 novembre 2008

En 1998 est assassinée Rita Hester ; pour honorer sa mémoire et se souvenir des discriminations comme des manifestations de rejet et de haine dont sont victimes les personnes transgenres, est alors instituée chaque 20 novembre, une journée internationale du souvenir.

Cette journée prend une grande importance cette année alors que Dilek vient d'être assassinée le 10 novembre dernier, à Ankara en Turquie.

Dilek avait porté plainte contre ceux qui l'avaient agressée et elle avait témoigné à leur procès. Au volant de sa voiture elle a reçu des balles de fusil à pompe.

Les préjugés à l'égard des personnes transgenres sont si forts que même en Europe, la plupart d'entre elles sont toujours marginalisées et ne parviennent pas à faire entendre leurs revendications, subissant nombre de discriminations, notamment en matière d'emploi et de santé, sans compter les fréquentes manifestations de rejet et de haine.

Toutefois, les institutions européennes se saisissent peu à peu de cette question.

Le Rapport publié en juin 2008 par l'Agence des Droits Fondamentaux sur l'homophobie et les discriminations en matière d'orientation sexuelle en Europe constate clairement la situation de non droit dans laquelle se trouvent les personnes transgenres dans les pays de l'Union Européenne.

Le Commissaire aux droits humains du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, est intervenu en faveur des droits des personnes transgenres lors de la tenue d'une réunion d'experts sur cette question, au début du mois de novembre.

Avec les associations trans' et plus globalement les associations LGBT, notamment l'ILGA Europe qui depuis quelques années travaille sur ces questions, le Centre LGBT Paris IdF se félicite de l'intérêt que les institutions européennes portent peu à peu aux droits des personnes transgenres.

En France, tout reste à faire, nos institutions, sourdes à ces revendications, vont-elles, une fois encore, attendre les directives européennes plutôt que d'affronter ces discriminations et violences qui relèvent d'un autre âge ?

Le 20 novembre, à l'occasion de la Journée internationale de la mémoire des victimes transgenres, seront organisées des actions dans plusieurs villes en France et à l'étranger.

La France porte la déclaration conjointe de l'ONU sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre

17 décembre 2008

Ce 17 décembre 2008, Rama Yade, Secrétaire aux Droits Humains du gouvernement Français, intervient dans un événement pour s'exprimer sur une déclaration relative à l'orientation sexuelle et l'identité de Genre qui sera prononcée demain devant l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Cette déclaration, endossée par plus de 60 états de part le monde, dénonce les violations aux droits humains basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre et vise à dépénaliser l'homosexualité partout dans le monde. En effet, l'homosexualité est toujours passible de mort, au moins dans 6 pays.

A quelques jours du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, rappelons le principe d'universalité des Droits Humains qui exige que nonobstant leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, tous les êtres humains ont droit à l'intégrité, au respect et à la dignité.

Aucune personne LGBT ne doit être victime de discrimination, d'abus, de harcèlement, de chantage, de violence voire de meurtre, à raison de son orientation sexuelle ou de son identité de genre.

Cette très symbolique déclaration historique est le résultat d'un travail acharné de la part de militants LGBT et des droits humains.

Elle engage notamment les états à « à prendre toutes les mesures nécessaires, en particulier législatives ou administratives, pour que l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ne puissent en aucune circonstance servir de base à des peines pénales, en particulier des exécutions, arrestations ou détention »

Elle est portée devant l'ONU par le gouvernement Français ainsi qu'il s'y était engagé, rappelons toutefois qu'elle n'est pas soumise au vote et ne revêt aucun caractère contraignant.

Elle n'est donc qu'une étape vers la reconnaissance universelle et obligatoire par tous les états, des principes de Yogyakarta.

Communiqués de presse
Pour le Centre LGBT Paris IdF,
Par Christine Le Doaré, présidente

Le Centre LGBT Paris IdF MAISON DES ASSOCIATIONS LGBT

Les 65 associations membres

ACGLSF
AGLA France (Arméniens Gays et lesbiennes)
Afrique Arc-en-ciel
AGLH (Association Gays et lesbiennes handicapés)
AHTP
AMG (Association des Médecins Gays)
AMINOIRS
AMIS DE BONNEUIL
AMIS JL BORY
ANGEL 91
A PAS DE GEANT
APGL (Association des Parents Gays et Lesbiens)
ARDHIS
ASB – ORTRA NS
ASCM
ASMF

BEIT HAVERIM
BI CAUSE
BK SOFTBALL CLUB

CENTRALE GAY
CINEFFABLES
COORDINATION LESBIENNE EN FRANCE
CONTACT
CONTREPIED

DAVID ET JONATHAN
DECALAGE

EQUIVOX

FC PARIS ARC EN CIEL
FFGLP (Festival de Films Gays et Lesbiens de Paris)
FSGL (Fédération Sportive Gay et Lesbienne)

GAY MOTOCLUB
GROUPE GRIMPE ET GLISSE

HELEM

HES (Homosexualité et Socialisme)
HOMO SWEET HOME

INTER-LGBT
JEUNES SEROPOTES

LE MAG (Le Mouvement des Jeunes Gays Lesbiennes et Transgenres)
LES ENROLLERES
LES FRONT RUNNERS DE PARIS
LES GAIS MUSETTES
LES GAIS RETRAITES
LES GAMELLES
LES UUEH (Les Universités d'Eté Homosexuelles)
LES MALES FETEURS
LES PETITES FRAPPES
LONG YANG CLUB

MADISON STREET
MDH (Mouvement de la Déportation Homosexuelle)
MECS EN CAOUTCHOUC
MELO MEN
MOBILISNOO

PARIS ACQUATIQUE
PARIS GAI VILLAGE
PLONGEE ARC EN CIEL
PODIUM
PSYGAY

RAINBOW SYMPHONY ORCHESTRA
RANDO ET LOISIRS
RANDOS ILE DE France
RAVAD

SNEG
SOS HOMOPHOBIE

TITS
TRANS AIDE

VOILE ET CROISIERE EN LIBERTE

NOTES PERSONNELLES